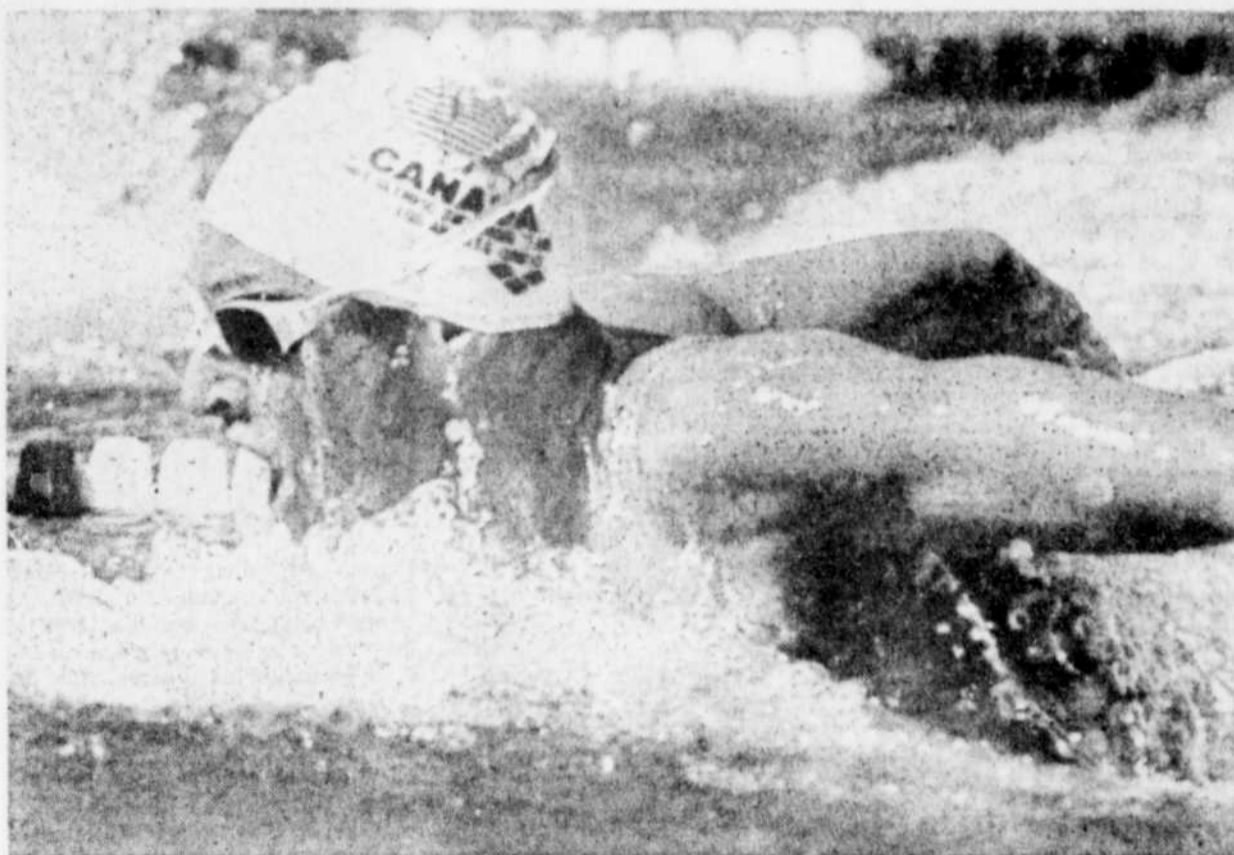


Le succès de 1928 égalé L'or déjà acquis à 3 Canadiens



Après celle de Linda Thon, dimanche, deux autres médailles d'or pour le Canada, hier, aux Jeux olympiques de Los Angeles. En deux jours, la récolte qui n'avait pas été égalée depuis 1928 est donc rééditée. C'est à la piscine que les succès d'hier ont été enregistrés et notre envoyé spécial à Los Angeles, Jean Saint-Hilaire, y était. D'abord, Alex Baumann, vainqueur du 400 mètres quatre nages, qui a d'ailleurs établi une nouvelle marque mondiale et dont nul ne peut contester le mérite. Puis, Ann Ottenbrite, qui a triomphé aux 200 mètres brasse, favorisée, il faut l'avouer, par l'absence des compétitrices du bloc de l'Est. Et à ces trois médailles d'or, il faut ajouter autant de médailles d'argent, ce qui n'est pas négligeable.

pages B-1 et B-2



Alex Baumann a établi un record mondial dans le 400 mètres quatre nages, hier à Los Angeles, obtenant du même coup l'une des deux médailles d'or canadiennes de la journée. Un peu plus tard, Ann Ottenbrite devait gagner une autre médaille d'or.



ÉTÉ 84

La journée hebdomadaire des enfants coïncidait, hier, au Vieux-Port, avec une des belles journées de l'été. La chaleur a vite fait de convaincre les visiteurs de Québec 84 de se rafraîchir un peu aux fontaines et jeux d'eau qui parsèment le site... D'autres photos en page 6 de notre tabloïd Été 84.

Candidate dans Langelier Levers explique son rôle dans les nominations partisanes

par Georges ANGERS

Elue facilement hier soir candidate libérale dans la circonscription de Langelier, Mme Florence Levers, plus que tout autre candidat libéral, devra maintenant porter le boulet des nominations partisanes faites par l'ancien premier ministre Trudeau à la fin de son règne et confirmées par son successeur John Turner.

Interrogée à l'issue de l'assemblée libérale où elle a remporté plus de 63 pour 100 des 787 votes exprimés dès le premier tour, Mme Levers n'a pas voulu se dissocier des nominations faites alors qu'elle occupait notamment le poste de secrétaire aux nominations dans le bureau du premier ministre Trudeau jusqu'au départ de ce dernier mais a néanmoins tenté de minimiser son rôle dans cette histoire.

Mme Levers a insisté à plusieurs reprises pour préciser que son travail consistait essentiellement à acheminer au Cabinet les re-

commandations des ministres en veillant à ce que les représentations ethniques, géographiques et sociales correspondent aux politiques établies par le bureau du premier ministre.

La nouvelle candidate libérale dans Langelier n'est cependant pas parvenue à clarifier le rôle exact qu'elle a joué à titre de secrétaire aux nominations au bureau du premier ministre, se contentant de dire qu'elle n'avait rien à voir avec l'aspect politique des nominations. Néanmoins Mme Levers s'est dite d'accord avec le chef libéral John Turner qui entend revoir le processus des nominations faites par le Cabinet et le bureau du premier ministre.

Plébiscite

En dehors de cette question qui risque de hanter la campagne de Mme Levers, la soirée d'hier n'était
Lire, page A-2, LANGELIER

Un projet de \$800,000 au Musée du Québec

Le pape verra l'exposition en primeur

par Michel CORBEIL

Avec ses 280 œuvres d'art, ses 300 pièces documentaires et son budget de \$800,000, le Musée du Québec tiendra une exposition majeure pour une visite sans précédent, celle de Jean-Paul II à Québec.

Et c'est en fait le Saint-Père qui sera le premier visiteur du "Grand héritage" au matin du 10 septembre, ont indiqué hier en conférence de presse les principaux in-

tervenants au sujet de l'exposition sur l'art religieux au Québec.

"En tant que commissaire à la visite du pape au Québec, j'ai fait quelques recherches sur des voyages ailleurs, a indiqué M. Jacques Vallée. C'est (son arrêt au musée) un fait presque sans précédent puisque, durant ses visites pastorales, il a très peu visité de musées.

"Ce sera l'exposition la plus visitée de toute l'histoire du Québec et, si je puis dire, de l'Amérique du Nord, par la présence des télévisions

étrangères qui retransmettront les images de la visite à travers le monde", a poursuivi M. Vallée.

En comptant les préparatifs enclenchés depuis un an et les cinq mois que durera la présentation de ces œuvres religieuses, le budget du projet est évalué à \$800,000. Un budget provenant d'une enveloppe spéciale votée par le gouvernement, a précisé hier M. Clément Richard, le ministre des Affaires culturelles du Québec.

M. Pierre Lachapelle, directeur

du musée, ne croit pas que son établissement ait déjà bénéficié d'un tel montant. "C'est le coût d'une exposition exceptionnelle, majeure. Lorsqu'on fait des recherches, qu'on produit un catalogue, qu'on recherche un "design" sophistiqué, il y a des coûts."

Fermeture

A compter du 6 août, le personnel commencera à démonter les expositions "Québec 84" et "Dé-

couvrir la Grande-Allée". Suivront successivement celles qui occupent les premier et deuxième étages de l'édifice situé sur les plaines d'Abraham. Et pour que tout soit prêt à temps, le musée sera fermé durant deux semaines à la fin du mois d'août.

"Il s'agit là d'un jeu technique et logistique très complexe, a mentionné M. Lachapelle. C'est techniquement impossible d'y arriver
Lire, page A-2, PAPE

SOMMAIRE

- Annances classées C-6 à C-10
- Arts et spectacles B-7 et B-8
- Bandes dessinées C-9
- Bridge C-10
- Carrières et professions C-2
- Décès C-11
- Economie-finances C-3 à C-5
- Editorial A-10
- Feuilleton B-9
- Information régionale C-1 et C-2
- Loterie A-2
- Mode A-8
- Monde B-10 et C-10 à C-12
- Mot mystère C-10
- Mots croisés C-10
- Où aller à Québec B-9
- Page documentaire A-9
- Politique A-7
- Sport B-1 à B-6
- Télévision B-8
- Votre page A-11

MÉTÉO



Ciel variable avec possibilité d'averse tard aujourd'hui; maximum de 24 à 28. Demain, quelques averses.

détails, page A-4

Drame en Thaïlande La ruée vers des vivres gratuits cause 21 morts

BANGKOK, Thaïlande (d'après AFP et UPI) — Au moins 21 personnes, pour la plupart des enfants, des femmes et des personnes âgées, sont mortes piétinées, et 42 autres ont été blessées, au cours d'une distribution de nourriture organisée à Bangkok par une association bouddhique de charité, a-t-on appris hier de source policière thaïlandaise.

Les 3,000 à 4,000 personnes qui attendaient devant le siège de l'association se sont ruées à l'intérieur dès l'ouverture des portes: pour tenter d'obtenir les 2,000 colis renfermant neuf livres de riz, des conserves alimentaires, des nouilles séchées, des vêtements et autres articles, écrasant ceux qui se te-

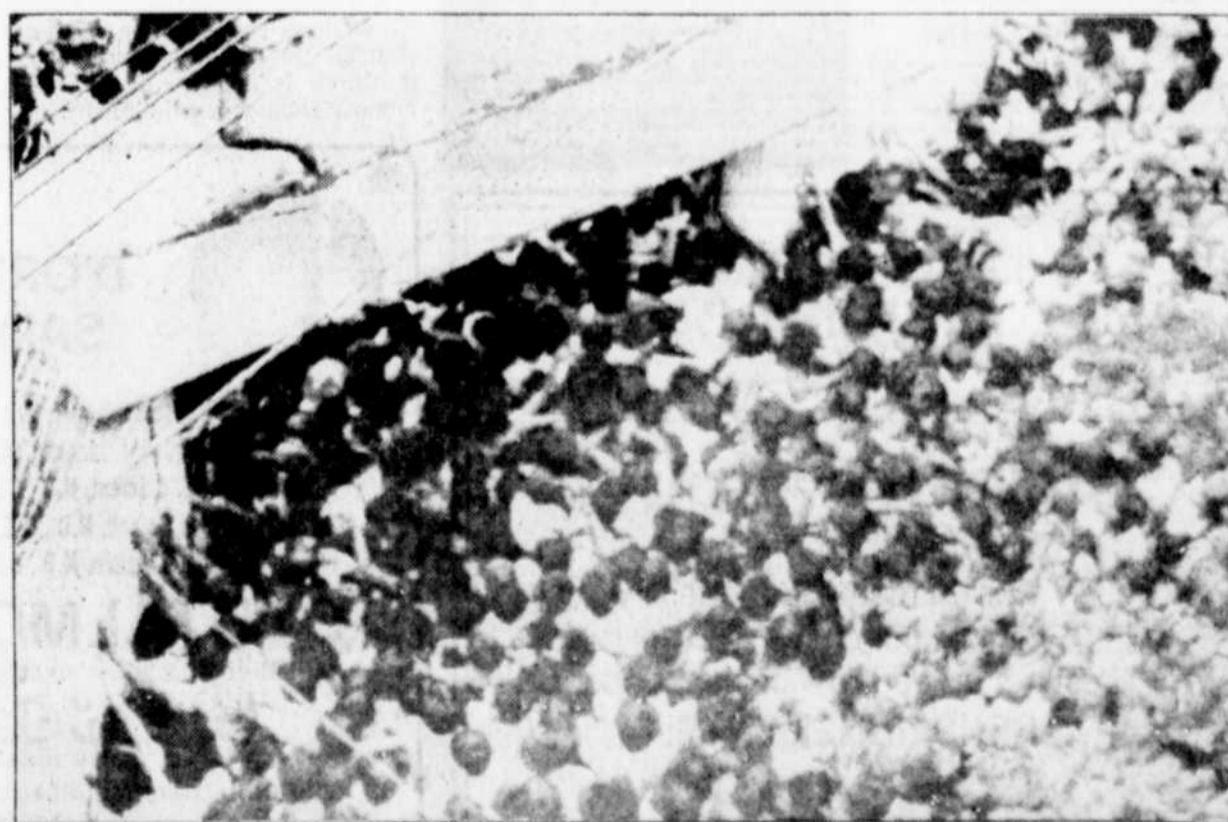
naient aux premiers rangs, a précisé la police.

Les blessés ont été répartis dans trois hôpitaux de Bangkok et plus de la moitié d'entre eux en sont déjà sortis, ajoute-t-on de source hospitalière.

Selon la police, le nombre de victimes pourrait cependant augmenter.

"Nous tenons cette distribution de vivres à tous les ans, a souligné un porte-parole de l'association de charité. Mais jamais rien de pareil n'était survenu."

La distribution a été interrompue et l'association de bienfaisance se propose de payer les funérailles des victimes, a indiqué la police.



Les portes viennent de s'ouvrir, trois à quatre milles déshérités se ruent vers les vivres et vêtements qu'on leur offre gratuitement: 21 personnes au moins périront dans la cohue.

On saura dès aujourd'hui si on reverra les "trésors polonais"

par Michel CORBEIL

Le Musée du Québec saura aujourd'hui s'il peut compter sur quelques oeuvres des "trésors polonais" pour compléter son exposition sur l'art religieux.

Au sortir de la conférence de presse tenue hier au musée, le directeur, M. Pierre Lachapelle, a indiqué que "la mission revient demain matin à Québec. Il y a des négociations pour obtenir le prêt de quelques oeuvres et c'est à ce moment que nous aurons des nouvelles".

La semaine dernière, deux membres de l'établissement se sont envolés pour la Pologne. Les pièces espérées auraient un rôle d'appoint, l'exposition portant avant tout sur

l'art religieux québécois. Elles ne seraient pas non plus en grand nombre. "Mais ce seraient des oeuvres considérables par leur lien avec la papauté, notamment avec Jean-Paul II puisqu'elles originent de son propre pays", a noté M. Lachapelle.

Les "trésors polonais" ont trouvé refuge au Canada durant la Seconde Guerre mondiale pour échapper à l'invasion allemande de la Pologne. A la fin du conflit, le premier ministre québécois de l'époque, M. Maurice Duplessis, a refusé, de 1948 à la fin de ses jours, de remettre la collection au gouvernement communiste. En 1961, la collection, évaluée à \$60 millions, a finalement été remise aux autorités polonaises.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

M. Pierre Lachapelle, directeur du Musée du Québec: une exposition majeure pour une visite sans précédent. En arrière-plan, une peinture du XVIIIe siècle, "La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France", de l'exposition "Trésors du grand siècle".

PAPE (suite de la première page)

autrement qu'en fermant en plein mois d'août.

Les organisateurs de la visite ont prévu que ce sera aussi au musée que le Saint-Père rencontrera une vingtaine de missionnaires québécois ainsi que cinq évêques étrangers provenant des cinq continents.

En précisant le menu détail de la visite au musée, M. Jacques Vallée a donné un aperçu du rythme étourdissant de l'ensemble du voyage. "Il arrivera en papemobile de l'archevêché, accompagné de Mgr Louis-Albert Vachon. Il sera accueilli au pied de l'escalier central du musée par le premier ministre René Lévesque.

"Il traversera pour se rendre dans la petite salle, la rotonde, et empruntera le couloir jusqu'au cabinet des estampes. Là, a poursuivi le commissaire, qui est aussi chef d'événement au musée, de brèves informations lui seront transmises et deux catalogues de l'exposition lui seront donnés. Ensuite, il s'arrêtera devant des oeuvres qui le mèneront dans la salle trois. De là, il retrouvera à la salle quatre où il rencontrera des invités (100 à 150 personnes dont les missionnaires, les évêques étrangers et québécois, les membres du gouvernement et de l'opposition ainsi que le lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne.

Le Saint-Père quitte aussitôt pour la prochaine étape de la journée, au centre François-Charon. "Il arrivera au musée peu avant 8h30 — il a une journée remplie devant lui — si possible à 8h25", a dit M. Vallée. "L'événement" au musée aura duré une cinquantaine de minutes. A 13h, l'exposition sera ouverte, jusqu'au 13 janvier 1985, au grand public.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du lundi 30 juillet 1984)

3-6-0
9-3-8-6

Informations: 643-8990



Le Soleil, André Pichette

Depuis quelques semaines, Mme Florence Levers recevait les hommages de libéraux éminents qui endossaient sa candidature. Hier soir elle a reçu l'appui massif des militants libéraux de Langelier qui l'ont choisie candidate officielle. Mme Levers sera sans doute appelée à préciser son rôle véritable dans le bureau du premier ministre Trudeau où elle occupait la fonction de secrétaire aux nominations... notamment celles que dénoncent les conservateurs depuis le début de la campagne.

LANGELIER (suite de la première page)

été qu'un plébiscite pour celle qui aspire à succéder à M. Gilles Lamontagne, maintenant lieutenant-gouverneur du Québec.

Plus de 1.000 personnes, dont 787 membres en règle de l'association libérale fédérale de Langelier qui ont voté, ont en effet assisté à l'assemblée d'hier soir, la seule qui n'était pas qu'une formalité dans la région.

L'organisation de Mme Levers y avait mis toute la gomme: on avait distribué les supporteurs dans tous les coins de la salle pour donner plus d'effet aux réactions spontanées, les macarons avaient été largement distribués. Bref, Mme Levers n'avait pris aucune chance compte tenu qu'il s'agissait d'une lutte à trois, une lutte où le principal adversaire était secondé par l'organisateur en chef du Progrès civique qui règne sur la ville de

Québec depuis tant d'années, M. Raymond Thivierge.

Le résultat final: Pierre Montreuil 139 votes, M. Charles Blais 152 et Mme Levers 496.

Si Mme Levers n'a pas été surprise du résultat, Charles Blais lui l'a été, et douloureusement. Le maire de Sillery s'attendait à faire une lutte beaucoup plus serrée. Visiblement déçu, M. Blais s'est néanmoins montré beau joueur en se présentant à la mini conférence de presse de la gagnante.

M. Blais n'a cependant pas voulu dire dans quelle mesure il s'impliquerait dans la campagne de Langelier et a ajouté qu'il réfléchirait à son avenir politique, sans préciser davantage.

Autre candidat défait, Pierre Montreuil ne semblait par ailleurs aucunement abattu, au contraire, et il songe à devenir candidat libéral

dans Taschereau lors des prochaines élections provinciales. En somme, M. Montreuil ne cachait pas que la campagne qui s'est soldée hier par la victoire de Mme Levers et de l'establishment libéral lui avait essentiellement permis de se faire connaître.

Ancien bras droit du premier ministre Trudeau et co-président de la campagne libérale au pays, Marc Lalonde a conclu en déclarant que l'assemblée avait été un "magnifique exercice démocratique" et en ajoutant que les libéraux de Langelier avaient fait un "excellent choix".

Mme Levers devra maintenant affronter M. Michel Côté, le candidat conservateur, en campagne depuis plusieurs semaines et qui devait lancer ses premières attaques dès aujourd'hui.

Suspect détenu relativement au meurtre de l'infirmière Lemay

par Lucien LATULIPPE

Un suspect est détenu par la Sûreté du Québec relativement au meurtre de l'infirmière Odile Lemay, âgée de 30 ans, qui a été trouvée assassinée dans la roulotte qu'elle occupait seule et qui était reliée au dispensaire de Vieux-Fort, sur la Basse-Côte-Nord, dont elle était la responsable.

L'individu, qui serait dans la trentaine et qui demeurerait à Vieux-Fort, localité située à quelque 50 kilomètres à l'ouest de Blanc-Sablon, a été transporté, hier soir, à la prison de Sept-Îles pour y être détenu en attendant la suite de l'enquête policière et la tenue de l'enquête du coroner.

LE SOLEIL n'a pu en savoir davantage, hier soir. Il semblerait que l'agression sexuelle serait le mobile de ce crime qui a été commis au cours de la nuit du 22 au 23 juillet. Mlle Lemay, qui était originaire de Saint-Edouard de Lotbinière, a été assommée avec un objet non contondant et sa mort a été attribuée à des contusions cérébrales.

L'enquête a été menée par des agents du bureau de l'escouade criminelle de la SQ à Baie-Comeau avec la collaboration d'agents du poste de Blanc-Sablon. De nombreux témoins ont été interrogés avant d'en venir à suspecter le détenu. Il avait été question d'interroger les 50 membres de l'équipage d'un bateau de pêche portuigais qui mouillait dans le port de Vieux-Fort, la nuit du crime.

A Saint-Michel

Pour sa part, la SQ à Québec poursuit son enquête pour tenter d'éclaircir le meurtre de M. Dominique Dumas, de Saint-Michel, et

celui de son épouse dans leur ferme de Saint-Michel de Bellechasse. M. Dumas a été tué de quatre coups de feu, dans la litière de son étable, et Mme Dumas a reçu un seul coup de feu à la tête alors qu'elle était dans la cuisine.

Le couple a été trouvé assassiné, mardi midi, et le drame dont le mobile est inconnu s'est déroulé dans la soirée précédente.

Pour la première fois, hier, un policier de la SQ à Québec a laissé entendre que ce double meurtre serait éclairci. De nombreux témoins susceptibles de donner des informations qui pourraient amener une solution à ce crime presque inexplicable jusqu'ici ont été interrogés.

Une cinquantaine de personnes

auraient été interrogées, soit des parents, des amis, des connaissances des victimes, ainsi que des ex-employés de M. Dumas. A un certain moment, les enquêteurs ont porté une attention spéciale à un ex-employé, mais l'enquête a révélé qu'il ne pouvait être impliqué.

Plusieurs policiers de l'escouade criminelle de la SQ à Québec participent à cette enquête, avec des agents du poste de Montmagny. Dans les premiers jours de l'enquête, ils ont été aidés par plusieurs agents de Québec pour les fouilles dans la maison et surtout dans les alentours des bâtiments de ferme.

L'arme du crime, un fusil de calibre 12, n'avait pas encore été

Autres victimes d'accidents au cours du week-end

par Lucien LATULIPPE

Les noms de plusieurs autres personnes sont venus s'ajouter, hier, à la liste des victimes de la fin de semaine enregistrée dans l'Est du Québec.

Ghislain Claveau, âgé de 43 ans, de Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean, s'est noyé dimanche soir, vers 19h. Il aurait voulu se baigner après avoir souper. Selon la Sûreté du Québec, il a plongé et il n'est pas remonté en surface. Il a été repêché, mais il fut impossible de le ranimer.

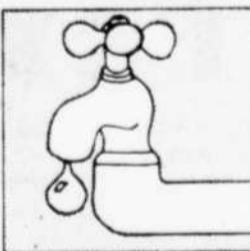
Jean-Marie Binette, âgé de 30 ans, de Robertsville, est mort asphyxié dans le puits d'un garage à Saint-Pierre-de-Broughton où il effectuait des réparations sous son véhicule. La tragédie s'est produite, vers 7h45 hier matin. Le poste de la SQ à Thetford-Mines a ouvert une enquête. L'autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier, à l'Institut médico-légal de Québec, a confirmé que la mort était attribuable à l'asphyxie.

France Morency, âgée de 78 ans et demeurant à Auclair, municipalité de la circonscription de Kamouraska-Témiscouata, a perdu la vie à la suite d'une collision survenue dans le rang 10 de cette localité, vers 20h avant-hier.

La jeune femme qui a péri à la suite de l'embarquée de son auto sur le boulevard Laurentien, avant-hier soir, a été identifiée comme étant Lise Charland, âgée de 32 ans et domiciliée dans la rue Petitclerc, à Beaufort.

La police de Québec a aussi révélé, hier, le nom du motocycliste qui a été mortellement blessé, avant-hier après-midi, quand sa moto a heurté un mur au croisement des rues Prince-Edouard et de la Couronne. Il s'agit de Yves Jobin, âgé de 21 ans, de Québec.

LES PREVISIONS D'ARROSAGE



Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant trois jours, ceci pour les municipalités participantes au programme d'économie d'eau.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUQ
Renseignements supplémentaires
Odile GOULET, 657-4255

GUILLOT

Service 24h

- ÉLECTRICITÉ
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION

661-9211

SOLDE ESTIVAL TOUT UN RABAIS

Récepteur AM/FM stéréo avec magnétophone à cassette • Platine tourne-disque semi-automatique standard incorporée.
Équipe de deux lecteurs de cassettes un pour enregistrer et un pour reproduire

YORX était 359,95
PRIX SPÉCIAL **198\$**

En plus GRATUIT 3 cassettes de 60 minutes

TREMBLAY & BERGERON
MEUBLES INC.
6975, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 626-1102
Mise de côté 626-1108

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 18h30
647-3233 à partir de 18h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL fondé en 1896 est imprimé au numéro 390 rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

Bureaux à louer
jusqu'à 20,000 pi. ca.
sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec

RENSEIGNEMENTS:
525-4931

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-Ls Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

OPHTALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique

VERRES de CONTACT
de tous genres

(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY
SAINT-FOY **653-6655**

Déraillement d'un train à Montmorency

par Michel TRUCHON

"Un beau jour, il va arriver quelque chose...", se plaisait à répéter un citoyen de Montmorency à chaque fois qu'il voyait approcher un train de sa maison située en bordure de la voie ferrée et trouvant que les convois circulent trop vite à son goût.

Et la crainte de M. Albert

Cloutier, de la 105e Rue, s'est réalisée, hier midi, quand un wagon d'un convoi de marchandises du Canadien National a déraillé, faisant gicler les cailloux dans la rue sur une distance d'une dizaine de coins de rues.

"Heureusement qu'il n'y avait pas d'enfants ou de passants dans la rue Montmorency à ce moment, sans quoi il y aurait

certainement eu des blessés...", renchérit M. Cloutier, s'entêtant à dire que le convoi de 45 wagons tirés par deux locomotives roulait bien trop vite.

L'homme était à sa fenêtre du deuxième étage quand il cria à un enfant de venir voir le train qui s'approchait: "Pour s'en venir, il s'en venait... J'ai vu les

wagons pencher plus que de coutume et les cailloux ont commencé à voler comme s'ils étaient poussés par une grappe".

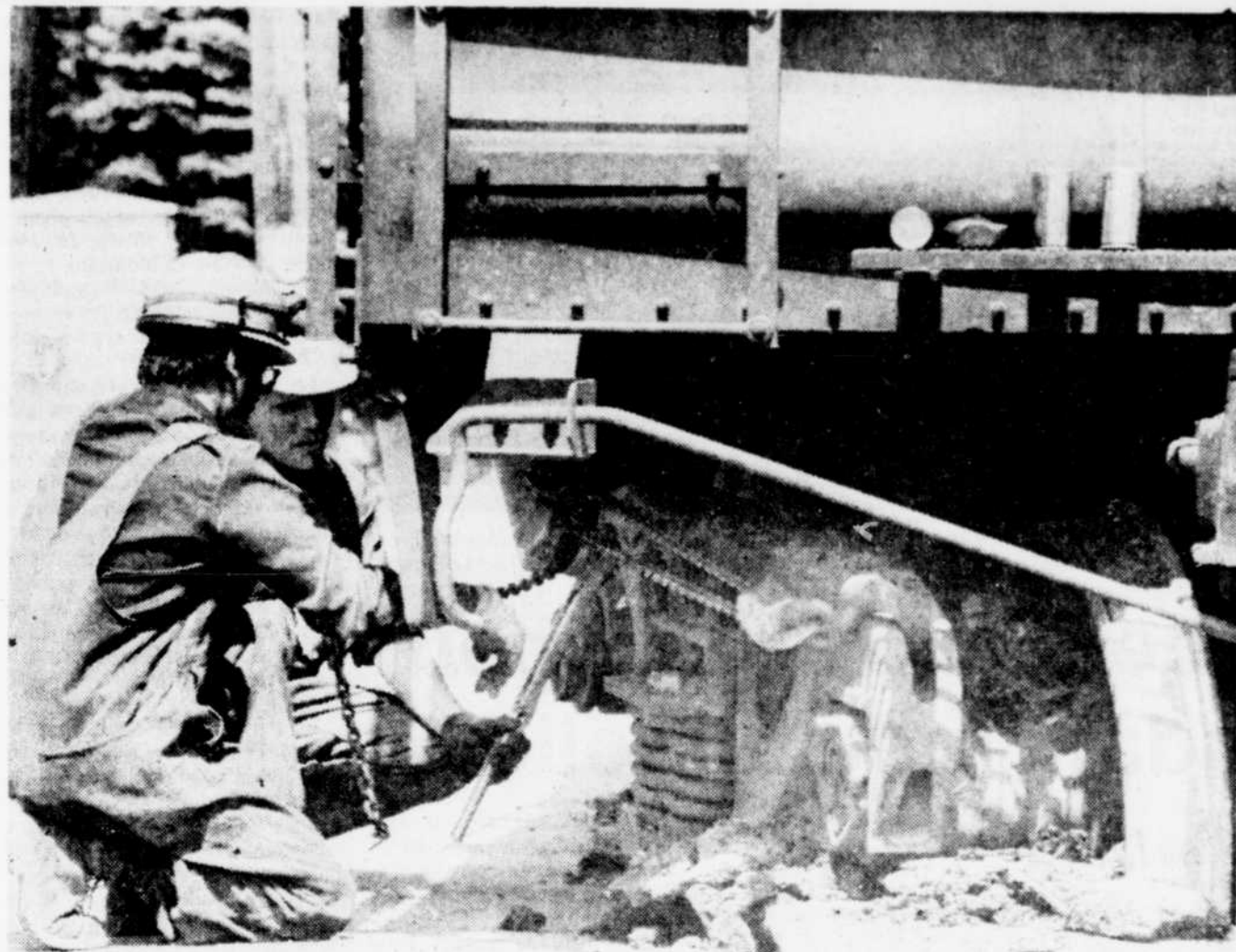
Le déraillement des roues avant du troisième wagon chargé de 140 tonnes de papier s'est produit à la hauteur de la 103e Rue et le convoi s'est immobilisé dix rues plus loin. L'accident s'est produit vers 12h55 et c'est

finalment vers 16h que les spécialistes du CN sont parvenus à le remettre sur les rails. Le convoi a pu poursuivre sa route vers Québec.

Même si le wagon semble avoir été peu endommagé dans l'accident, les dégâts à la voie ferrée sont quand même assez considérables. Les dormants, sur

près d'un millier de pieds de long, ont été coupés par les roues qui avaient quitté les rails.

L'accident a paralysé une grande partie du quartier Montmorency, la police de Beauport étant obligée de détourner la circulation empruntant habituellement la côte Saint-Grégoire et la 113e Rue.



Le Soleil, Clément Thibault

Au terme de trois heures d'efforts, les employés du CN ont réussi à redresser les roues du wagon déraillé.



Le Soleil, Clément Thibault

Les 140 tonnes du wagon déraillé ont labouré le centre et le côté sud de la voie ferrée sur une distance de plus de 1.000 pieds.

Hôpital de Murdochville: la situation est inchangée

par André DIONNE

MURDOCHVILLE — Depuis deux semaines, l'hôpital de Murdochville, une ville minière située au coeur de la péninsule gaspésienne, est à toutes fins utiles inopérant et, hier, aucun médecin, même de l'extérieur, n'était sur place pour assurer les services en clinique externe.

Les médecins résidents, tous deux omnipraticiens, les Drs Michel Dallaire et Michel Roy, ont remis, il y a 15 jours, leurs démissions afin de protester contre l'absence de mesures efficaces pour assurer leur présence pendant leurs absences et surtout pour obtenir un troisième médecin en permanence.

Imitant en cela l'action des mé-

decins de Gaspé en mai, ceux de Murdochville entendent maintenant obliger le ministère à accélérer le processus de recrutement, à établir un mécanisme de remplacement permanent et à régler le problème des gardes de nuit dans un établissement dont le volume des urgences est faible, expliquait hier, au

cours d'une entrevue, le directeur général de l'établissement, M. André Jalbert.

A mi-chemin entre Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts, sur la rive nord de la Gaspésie, la ville minière de Murdochville compte maintenant 2.500 personnes et les médecins rattachés à ce petit hôpital de 19 lits ont aussi comme clients,

des habitants de l'Anse-Pleureuse, Gros-Morne et les trois villages de Madeleine, soit une clientèle additionnelle de 1.500 personnes, a précisé le directeur général.

Jusqu'ici, ajoutait M. Jalbert, ce sont des médecins du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) qui ont assuré les services de clinique externe et cela non de façon soutenue, comme ce fut le cas hier.

Hier, c'est Mme Ethel Higgins, du CHUL, qui après son travail à Québec prenait l'avion en direction de Murdochville pour assurer les services à l'hôpital pendant une journée et demie.

C'est pas seulement nous, a ajouté M. Jalbert, c'est l'épineux problème des services médicaux dans les centres périphériques et actuellement, ni le CH de Gaspé, ni le CLSC de Grande-Vallée ne sont en mesure de remplacer les médecins de Murdochville confinés à des gardes successives pendant la semaine et à toutes les deux fins de semaine.

Des appuis

La situation dure depuis fort longtemps puisque le recrutement d'un troisième médecin remonte à trois ans et malgré les difficultés, les deux médecins ont évité de poser de semblables gestes.

Les médecins, que LE SOLEIL n'a pu joindre hier, ont l'appui de la

population et de la direction de l'hôpital de Murdochville, qui jugent que la situation actuelle est intenable pour les deux omnipraticiens Dallaire et Roy établis en Gaspésie depuis 17 et 11 ans.

La société minière Mines Gaspé et les métallos soutiennent aussi le mouvement des médecins; les diverses associations sociales également.

Actuellement, l'hôpital est vide, les quelques patients qui y demeuraient, ont été transférés aux hôpitaux de Gaspé et de Sainte-Anne-des-Monts.

Et ceux qui ont besoin des services de la clinique externe, appellent avant de venir ou se rendent à Gaspé ou à Sainte-Anne-des-Monts, deux villes distantes de Murdochville d'un peu plus de 100 kilomètres.

Ce mouvement de démissions n'a jusqu'ici causé aucun problème majeur, aux dires des membres du service de garde en poste hier et le directeur général.

De son côté, le ministère a peu réagi sinon qu'il y aura sous peu des pourparlers pour étudier le problème de la rémunération des services de garde.

Entre-temps, le remplacement des médecins par des praticiens de l'extérieur se fait au jour le jour, une situation qui n'a rien de jouissamment, affirmait hier M. André Jalbert.

Le moins vigoureux des garçons est devenu fille

par André DIONNE

TORONTO (d'après PC, CP, UPC et AFP) — C'est la plus grande vogueur de l'un des bébés siamois qui a déterminé le choix des médecins d'en faire un garçon et de transformer l'autre en fille, au moment de leur séparation chirurgicale.

L'appareil génital, a expliqué hier le Dr Robert M. Filler, chef de l'équipe des 43 chirurgiens et infirmières qui a pratiqué l'intervention, permettait de faire deux filles, un garçon et une fille, mais non deux garçons.

"Nous savions que les parents voulaient un garçon", a poursuivi le chirurgien, de sorte qu'il fallait choisir entre les deux lequel serait le garçon.

"Nous avons donc consulté les gens qui étaient venus avec eux (dont leur oncle, un médecin birman et une infirmière) et ils ont dit que Lin était le plus agressif et semblait le meilleur choix pour être un garçon", a raconté le Dr Filler.

Et c'est ainsi que Win Htut, deux ans et demi, est maintenant une fille, dont le frère jumeau s'appelle Lin. Ce dernier pourra faire des enfants mais sa soeur ne pourra jamais en avoir.

Problèmes psychologiques

Cependant, même si les médecins assurent que les jumeaux ont 95 pour 100 des chances de recouvrer la santé, ils admettent toutefois qu'ils auront à surmonter de grandes difficultés psychologiques lorsqu'ils réaliseront ce qui leur est arrivé.

Filler ajoute même qu'il croit que l'un des deux enfants a peut-être déjà réalisé qu'il avait été séparé.

Le Dr Filler, qui avait déjà à deux reprises séparé des soeurs siamoises, a d'autre part souligné qu'à sa connaissance, aucune opération aussi compliquée, impliquant autant d'organes, n'avait jamais été réalisée.

Les chirurgiens avaient en effet à séparer le bassin des bébés (soudés en deçà du diaphragme), diviser leur foie, leur système urinaire et leurs intestins.

Ils ont dû reconstituer, à l'aide de matériaux plastiques,

une paroi abdominale à la petite Win Htut, qui devra subir des interventions tous les trois ou quatre jours pendant quelques semaines, afin de vérifier l'évolution de cette greffe.

Les enfants ont gardé chacun une jambe et, dès qu'ils seront rétablis, un membre artificiel leur sera implanté. "Leur vie sera plus facile que celle de paraplégiques", ont précisé les médecins.

Pour le moment, les deux enfants reposent dans un état stable, mais encore jugé critique.

"Lin va très bien à ce stade-ci", affirme de son côté le Dr Geoffrey Baker, ajoutant que Win est dans un état de somnolence, après sa seconde opération, dimanche, afin d'interrompre une hémorragie.

Les parents des jumeaux, qui sont demeurés en Birmanie avec leur fille de sept mois, sont très anxieux et furent soulagés d'apprendre le succès de l'intervention chi-

urgicale, a aussi indiqué le Dr Baker.

Depuis leur naissance, les jumeaux Lyn et Win Htut n'avaient jamais quitté l'hôpital de Rangoon, en Birmanie, avant d'être admis à celui de Toronto.

Nouveau président du Barreau

OTTAWA (PC) — L'avocat torontois Claude Thomson, qui représentait l'infirmière Phyllis Trayner lors de la première phase de l'enquête Grange sur la mort mystérieuse de bébé à l'hôpital pour enfants de Toronto, deviendra le mois prochain président du Barreau canadien.

Agé de 51 ans, Me Thomson succédera à l'actuel titulaire du poste Robert Mc-Kercher, de Saskatoon, lors du congrès annuel du Barreau, du 26 au 31 août.



M. Stuart KELLY

Le gagnant du 6/49 est mort

BRANTFORD, Ont. (PC) — Stuart Kelly, l'homme qui a gagné cette année les \$13.9 millions de la Lotto 6-49, est décédé dimanche d'un mal que l'on croit être le cancer.

La nouvelle a été annoncée hier soir par un parent du défunt, qui a tenu à garder l'anonymat, et qui a ajouté que peu de temps après avoir gagné le gros lot de la loto, M. Kelly avait appris que sa maladie en était à sa phase finale.

INSCRIPTION

ÉQUITATION

COURS

COURS AVEC DIPLÔMES DÉCERNÉS PAR UN INSTRUCTEUR DE LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE DU CANADA

- Enfants (5 ans et plus)
 - Adultes
 - Débutants
 - Perfectionnement
 - Promenade (desservi par autobus)
- Inscription: **871-0150**
1240, St-Ange, Ste-Foy

CENTRE EQUESTRE STE-FOY



Condominium

le St-Amable

Situé sur la colline parlementaire, excellent rapport qualité-prix, encore quelques unités disponibles.

525-4961

1155, Turnbull, suite 401, Québec

BATEAUX MINIATURES
Le plus grand choix
HOBBY DION
989, rue de l'Église, Ste-Foy

Faites vite!
IL EN RESTE QUELQUES MODÈLES SEULEMENT! (choix de couleurs limitées)

MODÈLE DE LUXE 1600 cc
5 598\$
RABAIS 700\$
PRIX 4 898\$
(Transport et préparation en sus)

OFFRE SPÉCIALE

GARANTIE DE 3 ANS 80 000 km

Automobiles VIEL inc.
1590, de la Canardière, Québec — 522-5667

Jusqu'à 50 chenilles au pied dans Portneuf

par Guy BENJAMIN

PONT-ROUGE — La chenille connue sous le nom de "légonnaire unipunctée" fait de plus en plus de ravage dans les récoltes de certains agriculteurs de la région de Portneuf.

"Ça avance comme une tondeuse dans un champ", fut le commentaire émis par M. Rémi Faucher, agronome à la Coopérative agricole de Pont-Rouge. La situation s'est aggravée par rapport à lundi, le temps ayant favorisé l'éclosion des oeufs, ce qui a sensiblement augmenté le nombre de rongeurs de récoltes.

Ce sont surtout les agriculteurs des régions de Saint-Raymond, Saint-Léonard et Sainte-Christine qui sont touchés. "A certains endroits, on a dénombré jusqu'à 50 chenilles au pied carré", notait M. Faucher.

Habituellement, on songe à l'arrosage dès que la densité atteint cinq ou six chenilles au pied carré. La "légonnaire" est aussi très présente dans la région de

Pont-Rouge, mais à cet endroit, la situation n'est pas encore alarmante, et l'arrosage devrait permettre de limiter les dégâts.

Jusqu'à maintenant, les avions ont déversé différents produits sur environ 1.500 acres. L'arrosage aérien s'est avéré efficace pour contrôler la situation.

Les champs d'orge sont les plus affectés par l'épidémie, les légionnaires dévorant jusqu'à 50 pour 100 de la récolte. Mais par mesure de précaution, les champs de maïs ont quand même été arrosés.

Assurance

Les pertes encourues par les agriculteurs lors du passage des légionnaires sont couvertes par l'assurance-récolte.

M. Gilbert Morin, directeur régional de la Régie des assurances agricoles du Québec, affirme que les dommages causés par les légionnaires sont une cause couverte par la régie, et les agriculteurs seront indemnisés en vertu d'un système collectif,

si bien sûr, ils ont souscrit à l'assurance-récolte.

M. Morin a expliqué que les agriculteurs touchés seront regroupés dans une zone ou partie de zone. La régie établira la moyenne des pertes dans la zone ou la partie de zone et les agriculteurs seront indemnisés en fonction du pourcentage établi.

L'exemple donné par M. Morin est le suivant: 10 agriculteurs touchés dans la région de Sainte-Christine ont subi une moyenne de 50 pour 100 de pertes.

Ils seront tous indemnisés à 50 pour 100, même si l'un d'eux, à cause de l'arrosage, a subi seulement 20 pour 100 de pertes.

Selon les chiffres de la régie, 70 pour 100 des agriculteurs de Portneuf souscrivent à l'assurance-récolte pour faire assurer les récoltes de plantes fourragères et de céréales.

Dans la grande région de Québec, ce qui inclut Portneuf, les agriculteurs déboursent une moyenne de \$600 pour assurer les récoltes.



Aussitôt en grève, des employés de Canada Packers, à Montréal, ont cherché à convaincre des camionneurs de ne pas franchir leurs piquets.

Grève dans 12 usines de Canada Packers

MONTREAL (PC) — La plus grande salaison du pays, Canada Packers, est depuis hier aux prises, dans ses 12 usines, avec une grève déclenchée par 4.000 syndiqués.

Ces derniers ont refusé, dans une proportion de 60 pour 100, d'accepter les offres patronales, malgré la recommandation de leurs négociateurs.

Les usines sont situées à Vancouver, Red Deer, Lethbridge, Edmonton, Calgary, Moose Jaw, Winnipeg, Toronto et Montréal.

De leur côté, les 1700 employés de Burns Meats sont en grève depuis six semaines sans espoir de règlement à l'horizon.

Le directeur des relations publiques de Canada Packers à Toronto, M. M. Stewart, a rappelé, hier, que la compagnie avait offert un gel de salaire de deux ans et voulait réduire le salaire offert aux débutants, qui serait passé de \$11.99 à \$9 l'heure. Selon Canada Packers, il ne s'agit pas d'alerter le public en raison de la paralysie de ses abattoirs et usines de traitement, le nombre de fournisseurs étant suffisant pour que ne se crée pas une pénurie de viande de boeuf.

La dernière grève à frapper Canada Packers s'est produite en 1966. En 1978, la compagnie avait décrété le lock-out dans plusieurs de ses usines, en réponse aux grèves qui fermaient concurrentiellement les ateliers de Swift.

Canada Packers fournit environ 35 pour 100 de la viande de boeuf consommée au Canada. La compagnie déclarait pour 1983 des profits de \$25.3 millions, comparativement à \$21 millions en 1982 et à \$30 millions en 1981. "Nous sommes persuadés que le 10 juillet, à notre première rencontre à Toronto, CP pouvait se permettre d'offrir des augmentations substantielles", déclarait hier l'un des négociateurs syndicaux, M. Jean Gladu, président de la section 357 (usine de Pointe-Saint-Charles) des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).

Corps repêché

Le corps d'un homme a été repêché dans le fleuve au large de Saint-Laurent, île d'Orléans, hier soir, par un bateau de la Garde côtière canadienne. Sa présence près de la bouée 147 qui est située au milieu du fleuve avait été signalée par un voilier de plaisance. Le cadavre a été transporté à l'Institut médico-légal de Québec pour fin d'autopsie et identification.

Urgent besoin d'argent pour une fondation de Limoilou

par J.-Claude PAQUET

La Fondation d'actions communautaires de Limoilou est à un point tournant de sa courte histoire. Si on ne trouve pas une source de financement à plus ou moins brève échéance, il faudra fermer les portes.

Telle est la situation difficile dans laquelle se trouve la fondation, explique M. Denis Bernard, responsable des relations publiques, bien qu'un mémoire récemment déposé auprès du Conseil des collèges permette quelque optimisme.

Ce serait plus que dommage en effet, estime M. Bernard, si la fondation devait disparaître, compte tenu des principales réalisations à son crédit, dont la Coopérative d'habitation La Providence de Québec, la Garderie Pomme d'Api, la résidence Langelier de Québec, la corporation du couvent Bon Pasteur, etc.

La fondation, précise M. Bernard, a été créée en janvier 1983, dans le but de créer un fonds de développement éducatif et communautaire, c'est-à-dire d'assurer du développement éducatif et communautaire en fournissant des ressources humaines et des outils de

formation à des groupes communautaires du milieu.

Dans les faits, la fondation a été créée pour prendre la relève du service d'éducation populaire du cégep de Limoilou, lequel était issu, en 1976, du service de l'éducation permanente, et fonctionnait avec les services de professeurs libérés de leur tâche d'enseignement.

Ce service d'éducation populaire du cégep visait en quelque sorte l'élaboration de programmes susceptibles de fournir au milieu les compétences et les services qu'il requiert, et de se donner en même temps les services et le personnel nécessaires pour répondre aux besoins du milieu. La clientèle prioritaire était les groupes populaires des vieux quartiers de Québec.

Mais les compressions budgétaires imposées aux cégeps ces dernières années ont conduit à la suppression de ce service. Les professeurs libérés ont dû regagner leur tâche d'enseignement.

C'est donc pour ne pas laisser mourir le service, qu'on a créé la fondation, et le cégep a maintenu une faible participation financière, de l'ordre de \$5.000, sous forme de service et de secrétariat.

D'un autre côté, la fondation a obtenu un projet Canada au travail,

d'environ \$30.000, qui crée trois emplois pendant 40 semaines, c'est-à-dire jusqu'en novembre prochain, et dont l'objectif est de trouver des sources de financement pour la fondation. Le centre de soutien de la fondation, qui fournit les services aux organismes du milieu, comme les coopératives populaires d'habitation, fonctionne pour l'instant, plus ou moins au ralenti, sur une base de bénévolat.

Entre-temps, la fondation a préparé une ébauche de projet de centre autonome, présenté au ministre de l'Éducation, un document proposant des voies de solution, avec un mémoire au Conseil des collèges avec recommandation de supporter la mise sur pied d'un centre autonome.

Jusqu'à présent, deux projets de création d'emploi temporaire et des campagnes de financement ont assuré quelques fonds à la fondation, qui ont permis la survie de l'organisme, mais qui ne suffisent pas à garantir l'avenir.

C'est pourquoi, entre autres démarches, on compte beaucoup sur la réaction du Conseil des collèges au mémoire, et aussi bien sûr, sur la sollicitude du ministère de l'Éducation.



Le Soleil, Roland Marcoux

Dans un local situé au sous-sol du cégep de Limoilou, M. Denis Bernard, aveugle, s'occupe des relations publiques de la Fondation d'actions communautaires de Limoilou.

MÉTÉO

(PC) — Voici les prévisions du temps au Québec pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ciel variable. Possibilité d'une averse, surtout en fin de journée. Vents modérés. Max: 26 à 28. Précipitations: 30 pour 100. Demain: quelques averses.

Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Max: 26 à 28. Demain: nuageux.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ciel variable et vents modérés. Possibilité d'une averse, surtout en fin de journée. Max: près

de 28. Précipitations: 30 pour 100. Demain: quelques averses.

Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: quelques passages nuageux en matinée. Ennuagement par la suite, suivi de quelques averses. Vents modérés. Max: 22 à 24. Précipitations: 50 pour 100. Demain: quelques averses.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ciel variable, devenant nuageux avec possibilité d'averses en fin de journée. Vents modérés. Max: 24 à 26. Précipitations: 30 pour 100. Demain: quelques averses.

TEMPÉRATURES

(PC) — Températures relevées hier, dans les principales villes de l'Amérique du nord.

| | Min. | Max. |
|------------------|------|------|
| Calgary | 14 | 22 |
| Charlottetown | 12 | 24 |
| Fredericton | 10 | 28 |
| Halifax | 12 | 24 |
| Jasper | 12 | 30 |
| Montréal | 17 | 25 |
| Ottawa | 17 | 23 |
| Québec | 15 | 26 |
| Regina | 21 | 27 |
| St. Jean, T.N. | 11 | 22 |
| Sudbury | 14 | 28 |
| Toronto | 17 | 27 |
| Vancouver | 13 | 25 |
| Winnipeg | 20 | 25 |
| Boston | 20 | 20 |
| Chicago | 10 | 27 |
| Dallas | 21 | 32 |
| La Havane | 24 | 32 |
| Houston | 20 | 32 |
| Los Angeles | 20 | 24 |
| Mexico | 12 | 24 |
| Miami | 24 | 30 |
| Nassau | 25 | 32 |
| Nouvelle-Orléans | 22 | 27 |
| New York | 18 | 23 |
| Orlando | 23 | 26 |
| San Francisco | 11 | 23 |
| Tampa | 22 | 30 |
| Washington | 20 | 26 |

SOLEIL

MARDI
Lever 05h23 Coucher 20h18

LUNE

nouvelle lune 28 juil.
premier quartier 3 août
pleine lune 11 août
dernier quartier 19 août

MARÉES

AUJOURD'HUI

| Sept-Îles | Rimouski | Québec | Groindines |
|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 04h15 H. 10.9 | 04h45 H. 15.3 | 04h25 B. 7 | 07h25 B. 3.9 |
| 10h50 H. 2 | 11h20 B. 8 | 09h20 H. 18.6 | 11h45 H. 12.7 |
| 16h50 H. 8.4 | 17h20 H. 12.2 | 17h15 B. 6 | 20h20 B. 4.1 |
| 22h55 B. 7 | 23h25 B. 1.7 | 21h55 H. 16.4 | |

DEMAIN

| Sept-Îles | Rimouski | Québec | Groindines |
|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 05h00 H. 10.3 | 05h45 H. 14.8 | 05h15 B. 7 | 08h20 H. 11.5 |
| 11h30 B. 3 | 12h05 B. 1.1 | 10h10 H. 17.9 | 08h20 B. 4.0 |
| 17h40 H. 8.5 | 18h10 H. 12.2 | 17h55 B. 7 | 12h30 H. 12.5 |
| 23h40 B. 1.0 | | 22h40 H. 16.6 | 21h00 B. 4.0 |

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

VENTS

Prévisions de la vitesse des vents sur le Saint-Laurent. Avertissement en vigueur pour les petites embarcations de Groindines aux Escoumins: vents du sud-ouest de 10 à 15 noeuds avec des rafales de 25 noeuds en après-midi.

L'album-souvenir de Québec 84

IL FAUT L'ACHETER... C'EST OFFICIEL

L'élection du 4 septembre



Les 23 députés récompensés par Turner

Le coût pour une année: \$4 millions

OTTAWA (PC) — Environ \$4 millions en salaires et en dépenses de toutes sortes iront, au cours des 12 prochains mois, aux 23 députés libéraux dont les loyaux services ont récemment été récompensés par le premier ministre John Turner, au moment où il succédait à M. Pierre Trudeau.

Une étude réalisée par La Presse Canadienne révèle, en effet, que \$1.6 million en fonds publics serviront à payer les salaires et les bénéfices non imposables des députés qui ont été nommés sénateurs, ambassadeurs, juges et dirigeants de sociétés gouvernementales.

Seize d'entre eux ont également droit à de généreuses pensions pour les années qu'ils ont passées aux Communes, ce qui représente pour les contribuables une dépense additionnelle de \$500,000.

Environ \$1.9 million seront en outre consacrés à l'installation de l'ex-ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, dans son nouveau rôle d'ambassadeur du Canada à l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations unies, dont le siège est à Rome. M. Whelan recevra un salaire annuel variant entre \$75,560 et \$88,930.

Conservateurs et néo-démocrates estiment que les nominations sont un moyen vulgaire de voler la bourse des contribuables et ils mettent en doute l'impartialité des anciens députés dans l'accomplissement de leur nouvel emploi.

Les libéraux, d'un autre côté, affirment que le patronage fait traditionnellement partie de l'histoire politique canadienne. Ils ne comprennent pas que les désignations suscitent une controverse, si les gens qui ont été nommés sont compétents.

Certains ont laissé entendre que trois ex-ministres fédéraux, MM. Mark MacGuigan, Yvon Pinard et Bud Cullen, pourraient faire preuve de partisannerie dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions de juge à la cour fédérale. Ils gagneront \$92,450 par année.

M. Cullen a au contraire soutenu en entrevue que lui et ses

deux collègues n'auront aucune difficulté à rendre des décisions neutres, ajoutant qu'ils connaissent intimement les lois auxquelles ils auront affaire, étant donné que, dans plusieurs cas, ils ont contribué à leur rédaction.

M. Bryce Mackasey, autre bénéficiaire de la récente vague de nominations, jouira d'un salaire oscillant entre \$75,560 et \$88,930 à titre d'ambassadeur du Canada au Portugal, un poste décrit comme "confortable" par un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Salaires et pensions sont indexables au coût de la vie.

Selon des informations disponibles auprès du Conseil du trésor, un ex-député reçoit un minimum de \$30,000 de pension annuelle s'il a siégé pendant 15 ans aux Communes. Ce chiffre croît dans le cas d'un membre du Parlement qui a par exemple occupé un poste de ministre ou de secrétaire parlementaire.

Mulroney devrait presser Turner de multiplier les nominations, selon Dupras

OTTAWA (PC) — Selon l'ex-député libéral Maurice Dupras, nommé consul général à Bordeaux, en France, le chef conservateur Brian Mulroney devrait presser le premier ministre John Turner de multiplier les nominations parce qu'elles retirent de leur circonscription des libéraux populaires qui auraient vraisemblablement été réélus le 4 septembre, en particulier au Québec.

"Je crois que Mulroney devrait se mettre à genoux et remercier MM. Trudeau et Turner d'avoir fait ce qu'ils ont fait en nous écartant", a déclaré M. Dupras en interview.

M. Dupras a rejeté la proposition du leader conservateur de soumettre de telles candidatures à l'approbation d'un comité parlementaire multipartite, estimant que la procédure serait inutile dans la mesure où les comités sont toujours dominés par les membres du gouvernement.

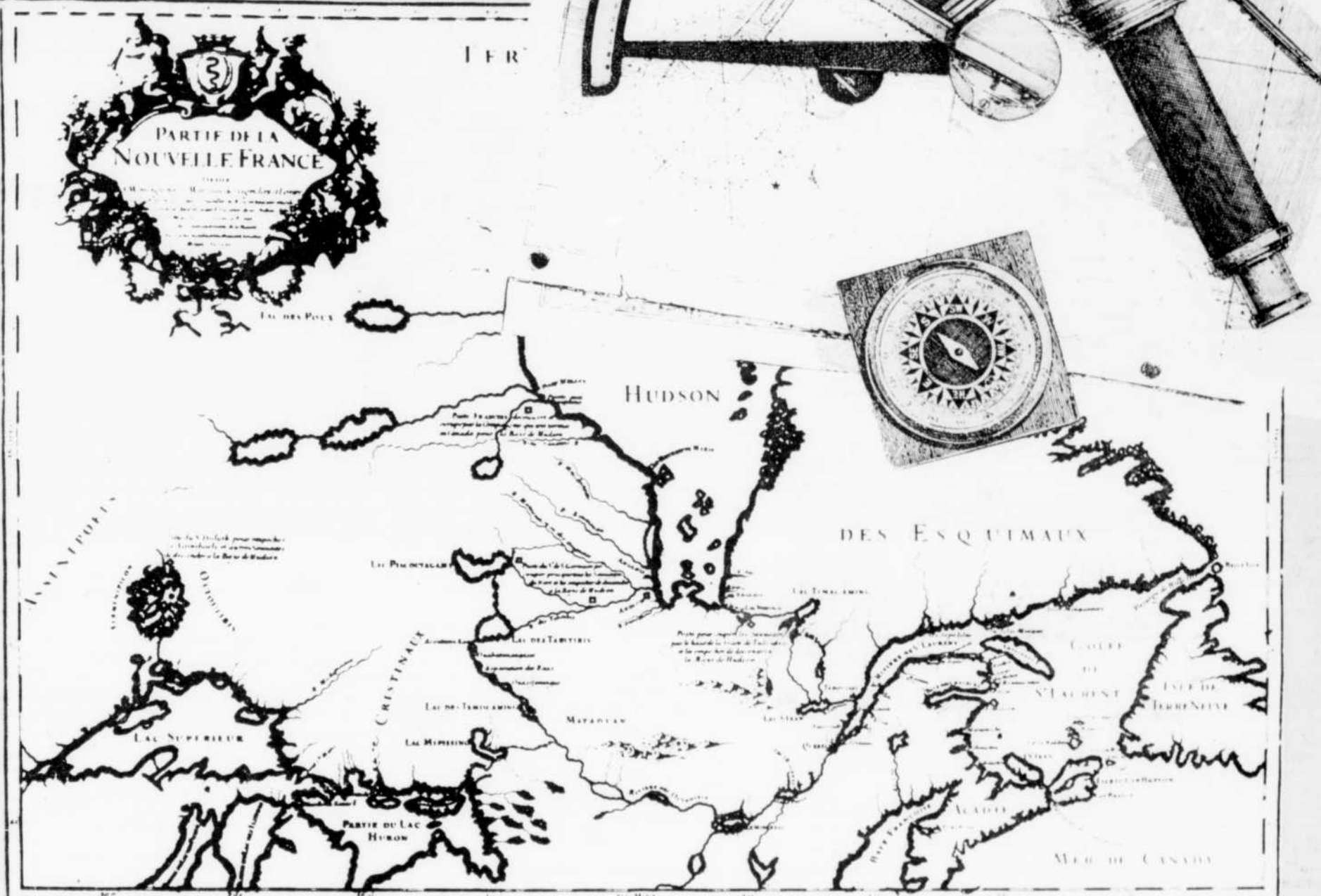
Le nouveau consul général, tout comme M. Bud Cullen, un ex-ministre du gouvernement Trudeau nommé juge, sont d'ailleurs convaincus qu'un gouvernement Mulroney ne romprait pas cette longue tradition consistant à récompenser les membres d'un parti politique en les nommant à différents postes de l'appareil étatique.

MM. Dupras et Cullen ont par ailleurs accusé les médias d'information de ne pas faire suffisamment de publicité autour des nominations de personnes liées aux partis d'opposition. Ils ont reproché aux journalistes de trop insister sur les aspects négatifs du favoritisme, comme les dépenses assumées par les contribuables en salaires et bénéfices.

"Pour une fois seulement, les médias pourraient peut-être dire quelque chose de bien à propos de quelqu'un", a affirmé M. Cullen, estimant que les 23 députés qui ont été récemment désignés par le premier ministre Turner sont compétents et qu'ils méritent bien une récompense après des années de travail au service du pays.

Le Vieux-Port
LE SOLEIL et
de Québec

vous invitent à voir une



Exposition
de cartes géographiques anciennes
de la collection
"Joe C.W. Armstrong Canadiana"
du 4 au 24 août, de 9h30 à 22h
au rez-de-chaussée du Hangar des Boutiques,
Vieux-Port de Québec.

Françaises, italiennes, anglaises, hollandaises et canadiennes, ces magnifiques cartes des 16e, 17e et 18e siècles font partie de la collection privée de Joe C.W. Armstrong. Elles sont regroupées sous le thème

"D'UN OCEAN A L'AUTRE, CARTES ANCIENNES DE LA DECOUVERTE DU HAUT ET DU BAS CANADA"

Une collaboration

LE SOLEIL



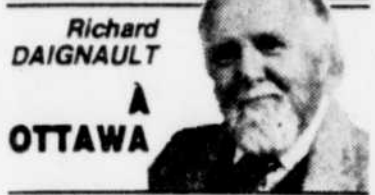
Joe C.W. Armstrong

SERVICE DE COIFFURE A DOMICILE
Les Bigoudis roulants enr.
SPECIAUX POUR JUILLET
Pour les meilleurs prix pour le meilleur service à Québec, c'est
Bigoudis roulants enr.
Maintenant à
663-7668 et 663-4204

RENCONTRER
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités
AIMER-PARTAGER
N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son cœur?
QUÉBEC: 648-6014
ENFIN! "DONNER UN VISAGE À SES RÊVES"
INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE
580, Grande-Allée est, suite 230, Québec
Ouvert lun à ven. 12h à 20h

Avec Mulroney, une ère tory est possible

L'audacieux choix d'un Québécois parfaitement bilingue, M. Brian Mulroney, comme chef du Parti conservateur, en juin 1983,



Richard DAIGNAULT
A
OTTAWA

a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire du Parti conservateur au Canada.

Ce choix conduira peut-être à l'instauration d'une nouvelle ère politique conservatrice au Canada. Cette possibilité existe maintenant.

Les hommes politiques québécois ont été, depuis Wilfrid Laurier jusqu'à Pierre Trudeau, en passant par Ernest Lapointe et Louis Saint-Laurent, les grands artisans de l'ère libérale au Canada.

Sans l'appui soutenu de l'électorat québécois, les gouvernements fédéraux ne restent pas longtemps en place. A preuve, la vie écourtée des quelques gouvernements conservateurs élus depuis Laurier.

La prise en main du Parti conservateur par un Québécois ouvre de nouvelles perspectives. M. Mulroney a des racines québécoises, il connaît intimement le milieu québécois. S'il devait prendre le pouvoir le 4 septembre — et ses chances s'améliorent visiblement de jour en jour — il saurait bien mieux qu'un John Diefenbaker ou qu'un Joe Clark comment fonder et bâtir une nouvelle dynastie conservatrice au Québec.

S'il triomphait le 4 septembre, le Québécois Mulroney pourrait consolider ses assises au Québec comme jamais ni John Diefenbaker ni Joe Clark n'en furent capables. Et pour une raison fort simple. Pour MM. Diefenbaker et Clark, le Québec fut toujours un mystère. M. Mulroney, lui, connaît le Québec sur l bout de ses doigts.

Un premier ministre canadien et conservateur qui connaît le Québec sur le bout de ses doigts, il n'y en a pas eu un seul.

C'est pourquoi une victoire conservatrice le 4 septembre ouvrirait la porte à de profonds changements.

Patronage: les libéraux ontariens rétorquent

Le gaspillage des fonds publics fédéraux par les premiers ministres Pierre Trudeau et John Turner pour récompenser les partisans libéraux qui prennent leur retraite politique ou pour assurer les vieux jours de quelques "petits amis" est en voie de devenir une des principales questions de la campagne électorale.

En Ontario, province qui compte 95 des 282 sièges de la Chambre des communes, province où sans doute le sort du gouvernement libéral de John Turner se joue, les libéraux ont décidé de rétorquer.

En effet, depuis le début de la semaine, des candidats libéraux accusent le premier ministre conservateur de l'Ontario, M. Bill Davis, d'être le plus grand "patronneur" de tous les temps.

M. Eric Cunningham, candidat libéral dans Hamilton-Wentworth, et Mme Sheila Coops, candidate libérale dans Hamilton-Est, avertissent que si M. Mulroney continue de parler du patronage fédéral libéral, la

réputation de M. Davis sera ternie.

M. Cunningham a signalé la nomination de M. Hugh Macaulay à la présidence d'Hydro-Québec. M. Macaulay avait mérité ce poste pour avoir dirigé la campagne de M. Davis à la direction du Parti conservateur de l'Ontario. M. Macaulay a démissionné. Son remplaçant n'a pas été choisi.

Pendant ce temps, M. Davis fait campagne pour M. Mulroney dans le nord de l'Ontario. Il semble que M. Davis ait décidé de mettre toute la force énorme de la machine conservatrice de l'Ontario à l'appui des conservateurs fédéraux et de s'impliquer personnellement dans toutes les régions.

Les observateurs disent que l'affaire conservatrice en Ontario est d'une ampleur sans précédent.

Devinette: Pourquoi le premier ministre a-t-il nommé Bryce Mackasey ambassadeur au Portugal?

Pour qu'il puisse y demander l'asile politique.

L'élection du 4 septembre

Turner s'excuse encore

par Michel C. AUGER

THE PAS, Manitoba (PC) — Le chef libéral John Turner s'est officiellement excusé, hier, pour avoir affirmé, au cours du débat télévisé de la semaine dernière, que 2.000 personnes quittaient le Manitoba chaque mois.

"Je suis heureux de pouvoir m'excuser auprès du premier ministre et de la population du Manitoba et de rétablir les faits. La population du Manitoba est maintenant en train d'augmenter", a reconnu M. Turner.

En fait, cette province accueille quelque 1.000 nouveaux citoyens chaque mois.

Le Manitoba jouit du taux de chômage le plus bas au pays, avait fait remarquer le chef néo-démocrate Ed Broadbent au cours du débat, ce qu'il avait attribué aux politiques du gouvernement provincial, mais le premier ministre avait soutenu que cela était dû au départ de nombreux citoyens.

Dans cette circonscription de Churchill, pourtant représentée à Ottawa par le néo-démocrate Rod Murphy, M. Turner a fait l'éloge en règle du présent gouvernement NPD du premier ministre Howard Pawley.

"Ces trois dernières années ont donné l'exemple d'un nouvel esprit de coopération dans cette province, d'une approche ouverte et sensée de la part du gouvernement, une approche qu'il faudrait appliquer à toutes les régions du pays", a affirmé le leader libéral.

M. Turner a d'abord pris la parole devant

une foule de près de 300 personnes, à l'heure du midi, dans un parc situé sur les bords de la rivière Saskatchewan.

Il en a profité pour annoncer que son ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Lloyd Axworthy, rencontrerait dès demain les leaders des principales associations agricoles de l'Ouest pour prendre des mesures d'urgence afin d'aider les fermiers de cette région qui sont aux prises avec des conditions climatiques difficiles.



Le deuxième! A Le Pas, au Manitoba, hier, M. John Turner a serré la main de M. Louis Lapointe, âgé de 95 ans, qui lui a glissé à l'oreille qu'il était le seul citoyen du coin à avoir rencontré deux premiers ministres, l'autre étant... Laurier.

Broadbent défend sa taxe sur les exportations de capitaux

VANCOUVER (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent s'est dit convaincu, hier, que la taxe que son parti veut imposer sur les exportations de capitaux ne nuirait pas à la valeur du dollar canadien.

Participant à une tribune radiophonique, M. Broadbent a manifesté son "désaccord complet" quand l'animateur Gary Bannerman a demandé si une telle taxe ne pourrait pas faire baisser le dollar, en dé-

courageant le capital d'investissement étranger.

"Nous avons du capital ici, a répondu le chef du NPD. La solution, c'est de le garder au Canada. Les gens qui font des bénéfices au Canada doivent être encouragés à garder ces bénéfices au pays."

M. Broadbent a rappelé que les États-Unis ont imposé une taxe semblable sous l'administration Kennedy au moment où l'économie américaine était menacée par des fuites de capitaux.

Cette taxe, d'un autre côté, ne s'appliquerait qu'aux montants élevés d'argent allant aux États-Unis "et elle serait fixée à un niveau suffisant pour combler la différence entre les taux d'intérêt ici et ceux des États-Unis", afin d'éviter toute spéculation.

Mulroney-Turner

Au leader conservateur Brian Mulroney qui soutient qu'un vote pour le NPD est un vote pour les libéraux, M. Broadbent a signalé que, depuis 1980, les conservateurs ont voté deux fois plus souvent du côté des libéraux aux Communes que les néo-démocrates.

C'est donc dire, a-t-il conclu, "qu'un vote pour Brian Mulroney est un vote pour John Turner".

M. Broadbent, d'un autre côté, a déclaré qu'il n'y avait aucun pacte entre lui-même et M. Mulroney ou M. Turner, advenant le cas où le NPD détiendrait la balance du pouvoir.

Candidat PN choisi dans Lévis

par Gilles PEPIN

LEVIS — M. Antoine Dubé, âgé de 37 ans, un animateur de carrière qui a démissionné récemment du poste de secrétaire du député Jean Garon, a été élu sans opposition candidat du Parti nationaliste dans Lévis, hier soir.

Devant près de 150 militants participant à l'assemblée d'investiture, M. Dubé s'est juré de donner du fil à retordre aux représentants des partis traditionnels, "ceux qui défendent les intérêts de leur parti en oubliant les intérêts de leurs concitoyens".

Ses chances de déloger le député libéral Gaston Gourde sont très bonnes, a-t-il dit, en signalant avoir calculé que le vote des péquistes, au précédent scrutin provincial, sur le territoire formant l'ensemble de la grande circonscription fédérale de Lévis, avait été deux fois plus considérable que le vote des libéraux, à l'élection partielle tenue aussi en 1981.

M. Dubé préconise la traversée du gaz naturel sur la Rive-Sud, de même que l'établissement d'une marine marchande canadienne, l'aménagement des berges du fleuve et la mise sur pied de tables de concertation concernant l'économie régionale et les dossiers se rapportant à la jeunesse.

Les ministres québécois Jean Garon et Adrien Ouellette ont invité les Lévisiens à oublier leur tradition libérale et à élire "le meilleur représentant possible, Dubé".

45 rhinos au Québec

MONTREAL (PC) — Le Parti rhinocéros a

jusqu'ici réussi à intéresser 45 enseignants, chômeurs, bénéficiaires de l'aide sociale, des hommes pour la plupart, à se présenter dans les 75 circonscriptions du Québec en vue des élections du 4 septembre.

Ailleurs au Canada, les rhinocéros ont déniché 35 candidats, dont une vingtaine en Colombie-Britannique et en Ontario.

Dans la circonscription de Langelier, où le Parti rhinocéros s'est classé deuxième aux dernières élections, Jean "Obélix" Lefebvre espère obtenir davantage que les 2.813 votes qu'il avait obtenus en 1980.

Dans Laurier, où Sonia "Chatouille" Côté avait également mérité une deuxième place, devant conservateurs et néo-démocrates avec 3.067 voix, ce sera cette année François "Yo" Gourde, qui portera l'étendard rhinocéros. Ce dernier, qui est vice-premier ministre du parti, renonce ainsi à faire la lutte à son propre frère, le député libéral d'Argenteuil Robert Gourde, comme il l'avait fait en 1979 et 1980.

Bussièrres choisis

Les militants libéraux de Charlebourg ont choisi, hier, en présence de Marc Lalonde et de plusieurs députés de la région de Québec, Pierre Bussièrres comme candidat du parti pour les prochaines élections. M. Bussièrres en a profité pour tracer les grandes lignes de sa campagne: s'attaquer au problème du chômage chez les jeunes et les 50 ans et plus, et travailler à l'implantation d'un parc de haute technologie dans la région de Québec.

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Transports

Projet: 674-0107-4 — Terrassement et structure de chaussée sur le chemin Calumet-Kimmar dans le Canton Greenville, M.R.C. d'Argenteuil, comté d'Argenteuil. Longueur de 1,2 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 16 500 \$ ou chèque visé: 8 300 \$

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5

Clôture de la réception des soumissions a: 15:00 heures, le mercredi, 22 août 1984.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 776-2613-4 — Réparation partielle de deux ponts de béton, pont -A- situé au-dessus de la rivière Lanthier sur la Route 321 dans la municipalité de l'Ascension et pont -B- situé au-dessus de la rivière Paquette sur la Route 309 dans la municipalité de St-Aimé-du-Lac-des-Isles, M.R.C. Antoine-Labellie, comté de Labelle.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 4 400 \$ ou chèque visé: 2 200 \$

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5

Clôture de la réception des soumissions a: 15:00 heures, le mercredi, 15 août 1984

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

appel d'offres

Projet: 888-2612-4 — Réfection du tablier et repartition de pont, dans la municipalité de La Sarre ville, M.R.C. Abitibi-Ouest, circonscription électorale d'Abitibi-Ouest.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 8 000 \$ ou chèque visé: 4 000 \$

Les documents ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9

Clôture de la réception des soumissions a: 15:00 heures, le mardi, 21 août 1984

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 303-20-415 — Relocalisation des substituts du Procureur général, Palais de Justice, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, QC, Cite Taschereau.

Les travaux portent sur de l'architecture, de la mécanique et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 31 juillet 1984 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tel.: 418-643-6622)

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 42 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 21 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 29 août 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon Sous-ministre

Projet no: 301-20-08 — Réaménagement du Poste de la Sûreté du Québec, Route Trans-Canadienne, Notre-Dame du Lac, QC, Cite Kamouraska-Temisquiata.

Les travaux portent sur de l'architecture, de la structure, de la mécanique et de l'électricité.

Projet no: 606-10-49 — Réfection des couvertures et ouvrages connexes, Édifice 1701 rue Parthenais, Montréal, QC, Cite Ste-Marie.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 31 juillet 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tel.: 418-643-6622)

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 62 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 31 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 22 août 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon Sous-ministre

Projet no: 606-30-323 — Réfection et aménagement paysager des stationsnements A et B, 67 rue St-Antoine est, Montréal, QC, Cite St-Louis.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 31 juillet 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tel.: 418-643-6622)

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 12 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 6 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 22 août 1984 à 15 heures

Jean-Yves Gagnon Sous-ministre

Service des achats du gouvernement

| Projet | Description | Livraison |
|--|---|---------------------|
| 4405 | 19 000 lames incurvées unies pour niveleuses | Différents endroits |
| Clôture de la soumission: 14 août 1984 à 15 h | | |
| 4397 | 5 184 boîtes d'étiquettes adhésives pour ordinateur, forme continue | Québec |
| 4398 | 1 260 boîtes de feuilles d'étiquettes adhésives pour photocopieurs et 720 boîtes de feuilles d'acétate | Québec |
| 4406 | impression de 170 000 pochettes de presse, format de 15" x 27" ouvert, impression 2 couleurs sur carton byronic blanc | Québec |
| Clôture des soumissions: 15 août 1984 à 15 h | | |
| 4396 | 1 500 classeurs latéraux | Québec et Montréal |
| Clôture de la soumission: 17 août 1984 à 15 h | | |

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tel.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats, Jean-Claude Careau

LA MODE

La plage habillée



Pagnes enroulés autour des hanches, soutiens-gorge drapés, en lin imprimé de papyrus, de Carven.



Combinaison short en bandura blanc imprimé volumes multicolores dans l'espace, de Christian Dior.



De la collection d'automne Paul Cornish, une robe chemise en tissu jacquard.

par Jacqueline CLAUDE

PARIS (AFP) — Pudibonderie? Versatilité? En 1984, la plage s'habille... Les jolies filles qui, depuis quelques années déjà, nous avaient habitués à une très large exposition au soleil de tous les trésors dont la nature les avait comblées se voilent soudain, non pas la face, mais les seins et parfois même les hanches. Serait-ce l'annonce d'un retour à une plus grande sobriété en même temps qu'à une certaine pudeur? Il ne semble pas. Mais la mode a ses exigences parfois inattendues.

En 1984, donc, la mode est aux maillots couvrants, aux brassières de plage, aux cache-maillots, aux T-shirts sportifs pour jeux de sable, aux pagnes exotiques pudiquement drapés.

Le mini deux-pièces, bien sûr, existe toujours. On peut même le rencontrer à tous les rayons "plage" où il se fait de plus en plus exigu, réduit généralement à un triangle moins large que la main, reproduit à trois exemplaires — un pour le bas, deux pour le haut — et maintenu par des cordons filiformes appelés "strings".

Le maillot "nageur" est la vedette des plages. Amincissant à l'extrême, il met en valeur les formes tout en les estompant sous ses couleurs de pierres précieuses mises au service d'une matière extensible et soyeuse à la fois: le lycra. C'est aussi celui qui permet le plus de recherche créative. Les griffes les plus prestigieuses ne répugnent pas à faire "plancher" leurs stylistes

sur le sujet tant au niveau des formes qu'à celui des couleurs et des impressions.

Chez Christian Dior, le maillot se fait sophistiqué avec des effets drapés, des décolletés asymétriques, des motifs appliqués contrastés, mais également pudique avec des combinaisons-shorts imprimées. Carven préfère les deux-pièces exotiques, les pagnes enroulés, les soutiens-gorge en bandeaux drapés, le tout en lin imprimé papyrus, tandis que Kenzo coupe dans du chintz noir et luisant des cache-maillots de stars.

Les couleurs de la plage? Le rose intense, le marine à pois (rouges ou blancs), le blanc immaculé ou étoilé de bouches rouges comme autant de baisers, le rouge flamboyant, le jaune soleil uni ou rayé marine.

Côté décor, la jungle est à la une avec des impressions "tigre" ou "panthère", des palmes, des bambous, dans une symphonie de tons fauves zébrés de blanc ou de noir. Mais les Jeux olympiques de Los Angeles ont nettement influencé certains créateurs qui proposent — pour elle comme pour lui — des maillots et des boxer-shorts "stars and stripes" (étoiles et rayures) empruntés au drapeau américain, et bleu-blanc-rouge comme il se doit. Et puis, on retrouvera avec plaisir le vichy à carreaux roses et blancs pour des mini-deux-pièces coupés dans la robe de mariée de Brigitte Bardot... Les "fans des fifties" en raffoleront.

Les accessoires de plage ne manquent pas depuis les lunettes de soleil griffées Saint-Laurent ou Hermès jusqu'aux draps éponge eux-mêmes signés des grands noms de la couture en passant par les bandeaux serre-tête, les lourds colliers d'esclave, les cache-coeur en coton, les jupes vaporeuses et plissées ou les sarouals de crépon, le chapeau d'homme en paille tressée, la tunique-caresse, en mousseline de soie ou en voile de lin et le paréo en ciré noir ou en coton léger, véritable "must" de l'été à draper sur les hanches selon une technique très savante qu'on se transmet de bouche à oreille entre filles "branchées".

Collection d'automne Un nouveau départ pour Paul Cornish



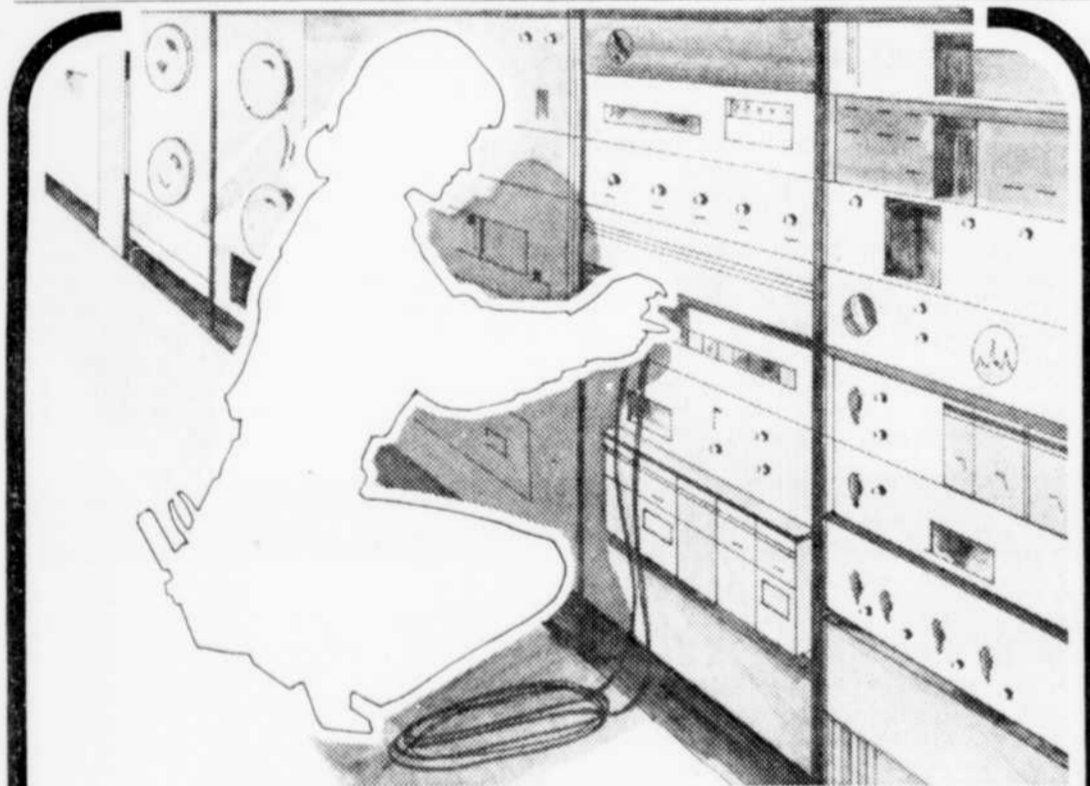
Robe chemise étagée en jersey agrémentée de larges boucles aux épaules. Une création Paul Cornish.

TORONTO (PC) — La collection d'automne du couturier Paul Cornish marque un nouveau départ. Déliaissant tulle, dentelles et volants, il opte pour des vêtements aux lignes plus classiques qui portent l'étiquette Majestic Dress.

Une robe chemisier en crêpe de laine entièrement doublée démontre bien la nouvelle orientation que ce jeune couturier de 25 ans a voulu donner à sa collection d'automne comprenant quelque 75 morceaux, parmi laquelle on retrouve quelques robes de style plus fantaisiste en jersey de laine à côtes, ainsi que d'autres plus extravagantes et tout à fait irrésistibles.



Robe en crêpe de laine noire aux lignes classiques, ornée de motifs paisley au corsage et aux manches.



POURQUOI UNE FEMME NE POURRAIT-ELLE PAS FAIRE ÇA?

Jusqu'ici, certains métiers et professions — souvent les plus rémunérateurs — ont été exercés presque exclusivement par les hommes. Il n'y a aucune raison pour que les femmes ne puissent remplir les mêmes fonctions. Mais elles doivent y voir maintenant!

Pour aider les femmes à se tailler une meilleure place sur le marché du travail, Emploi et Immigration Canada met à leur disposition toute une gamme de services et de programmes. Les femmes qui entrent sur le marché du travail, qui y reviennent ou qui décident de réorienter leur carrière peuvent profiter des divers programmes de formation qui leur permettront, entre autres, d'occuper des postes traditionnellement réservés aux hommes.

Ainsi, vous pourriez devenir: analyste de systèmes, ingénieur électricien, réparateur d'équipement électronique, machiniste, fabricant et réparateur de gabarits et d'outils ou technologue en ingénierie mécanique.

Ces cours de formation sont donnés dans des établissements d'enseignement où la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a réservé aux femmes un nombre prédéterminé de places.

Vous devez vous inscrire à ces cours de formation avant le 10 août 1984 en vous rendant au Centre d'Emploi du Canada de votre localité.

Pour en connaître davantage sur les services de counselling, d'évaluation, d'orientation ou même sur l'aide financière à laquelle vous êtes peut-être admissible, rendez-vous au Centre d'Emploi du Canada.

Faites vite! Votre avenir en dépend.

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada
John Roberts, Ministre / John Roberts, Minister

Canada



"Safari", maillot nageur, bustier à dessin panthère noire sur fond fauve dégradé. Tropic.

DOSSIERS

/ Analyse /

Le projet de loi sur le référendum bloqué par le Sénat Mitterrand heurte un nouvel écueil

Avec la nomination d'un nouveau premier ministre en la personne de M. Laurent Fabius, le projet de loi sur le référendum constituait le deuxième volet de l'offensive du président François Mitterrand pour reconquérir les faveurs de l'électorat français. Or le projet de loi présidentiel, qui devait permettre au gouvernement socialiste de consulter les Français sur certains sujets "chauds" touchant les libertés démocratiques, vient d'être rejeté par le Sénat, cette institution habituellement docile. C'est une décision similaire du Sénat qui avait fait tomber le général de Gaulle en 1969. L'Agence France-Presse fait le point sur les derniers maux de tête du président Mitterrand.

PARIS (AFP) — Le Sénat, bastion de l'opposition, a sonné le glas du "référendum sur le référendum" proposé par le président François Mitterrand, en décidant de s'opposer à l'ensemble du projet présidentiel, que les partis d'opposition redoutaient de voir se transformer en plébiscite du chef de l'Etat.

Ce projet prévoit d'amender la constitution pour étendre au domaine des libertés publiques le champ d'application du référendum, jusqu'ici limité à l'organisation des pouvoirs publics et à certains traités internationaux.

Vendredi dernier, les sénateurs de l'opposition néo-gaulliste ont décidé de se rallier à leurs collègues centristes pour rejeter en bloc le projet présidentiel qu'ils envisageaient, dans un premier temps, de modifier par des amendements inacceptables pour les socialistes (en majorité absolue à l'Assemblée nationale).

L'opposition étant majoritaire au Sénat, à moins d'un changement de stratégie de dernière minute, cette décision porte un coup mortel au projet de révision de la Constitution sur lequel les sénateurs devront se prononcer officiellement le 7 août prochain.

D'ores et déjà, la décision des sénateurs de l'opposition rend en effet impossible la tenue du référendum, le projet gouvernemental devant être, aux termes de la Constitution, accepté en "termes identiques" par les deux Chambres — Sénat et Assemblée nationale — pour être soumis à l'approbation des Français.

Le porte-parole du gouvernement, M. Roland Dumas, s'est "étonné" du refus de l'opposition de discuter du projet de référendum. Dénonçant les "contradictions" de l'opposition, il a relevé qu'à plusieurs reprises des élus du RPR (parti néo-gaulliste) s'étaient prononcés en faveur d'une extension du recours au référendum, ce qu'ils se refusent à faire aujourd'hui.

Dernier bastion de l'opposition

Cette mise en échec, quasi assurée, du projet de référendum,



M. Alain Poher, président du Sénat français.

confirme un des phénomènes marquants de la vie politique française depuis ces derniers mois: le retour en force sur le devant de la scène du Sénat, longtemps considéré comme une simple chambre d'enregistrement.

Devenu aujourd'hui le dernier bastion parlementaire de l'opposition, le Sénat, sous la houlette de son président, M. Alain Poher, est désormais entré en révolte ouverte contre le chef de l'Etat.

Loin d'être de pure forme, cette fronde du Sénat — qui l'amène à ralentir, voire à bloquer, la procédure parlementaire — constitue un réel danger pour le président Mitterrand. Cette tactique du Sénat, qui apparaît désormais comme une pièce maîtresse de l'opposition dans sa stratégie politique, a déjà conduit pour une bonne part le chef de l'Etat à retirer le projet de loi sur l'enseignement privé.

La dernière décision des sénateurs de s'opposer au référendum, est venue démontrer une fois de plus que cette vénérable institution parlementaire, aux pouvoirs limités, peut à l'occasion tenir à sa merci la majorité socialiste de l'Assemblée nationale.

Une récidive

En 1962, le président du Sénat, Gaston Monnerville, avait qualifié de "Forfaiture" le référendum décidé par le général de Gaulle sur l'élection du président de la République au suffrage universel.

En conséquence, le chef de l'Etat avait interdit à ses ministres de se présenter devant la Chambre haute. Sept ans plus tard il tenta, par référendum, de limiter les pouvoirs, déjà maigres, du Sénat, présidé alors par le centriste Alain Poher qui se met aussitôt en campagne contre le projet. Le "non" des Français amène le général de Gaulle à démissionner de la présidence de la République, le 27 avril 1969.

Aujourd'hui, le Sénat, dernier bastion de l'opposition, récidive. Sous la houlette du même président Alain Poher, il s'oppose directement au président Mitterrand. Ainsi, à 22 ans d'intervalle, cette Chambre, pratiquement inconnue à l'étranger et méconnue des Français eux-mêmes, se lance dans une fronde qui l'amène à ralentir, voire bloquer, la procédure parlementaire, à tenir à sa merci la majorité socialiste de l'Assemblée nationale, et même à faire reculer le président de la République.

Poher

Homme modeste et tranquille, Alain Poher, âgé de 75 ans, symbole du centrisme, préside, depuis octobre 1968, la Chambre haute composée de 318 sénateurs élus pour neuf ans — renouvelés par tiers tous les trois ans — par un collège de grands électeurs — alors que les députés de l'Assemblée nationale sont élus au scrutin majoritaire de circonscription pour cinq ans.

Deuxième personnage de l'Etat, selon la Constitution, M. Poher quitte à deux reprises le Sénat pour le palais présidentiel de l'Élysée où il assure l'intérim du général De Gaulle en 1969 et du président Georges Pompidou, décédé en 1974, avant la fin de son mandat.

Mais les Français le découvrent véritablement lorsqu'il se porte can-



Le président François Mitterrand

didat à la présidence de la République en 1969 contre M. Pompidou. Seul en lice au deuxième tour contre l'ancien premier ministre du général de Gaulle, il reçoit le soutien des socio-démocrates et celui, conditionnel, de la Convention des institutions républicaines animée par François Mitterrand, qui laisse le choix à ses électeurs entre le vote blanc et le vote "contre Pompidou".

De même qu'il acceptait mal, dans les années 60, le pouvoir de l'Assemblée à large majorité gaulliste, le président du Sénat semble mal s'adapter aujourd'hui à la cohabitation avec la toute puissante Chambre basse où les socialistes détiennent la majorité absolue.

Aussi, quand début juillet, l'opposition néo-gaulliste et libérale entame la "guerrilla" parlementaire contre le projet de loi sur l'enseignement privé, prend-il rapidement la tête de la fronde.

Il soutient officiellement la demande du RPR d'un référendum sur l'école privée, que lui refuse le président Mitterrand, la Constitution limitant le recours au référendum à l'organisation des pouvoirs publics et à certains accords internationaux. Sous la pression sénatoriale, le chef de l'Etat retire toutefois le projet sur l'enseignement de l'ordre du jour du Parlement. Le même scénario se répète aujourd'hui avec le projet de loi sur ce référendum.

/ Compte rendu /

"Les dernières années du siècle" Second testament de Raymond Aron

On croyait que les *Mémoires* de Raymond Aron, publiés en septembre de l'an dernier, quelques semaines avant son décès, le 17 octobre 1983, constituaient le dernier mot ou le testament du prophète de la droite éclairée.



par René BEAUDIN

Il n'en est rien.

Au moment où la critique et l'opinion publique se pâmaient d'admiration devant ce rappel de "50 ans de réflexion politique", comme l'indique le sous-titre des *Mémoires*, Raymond Aron achevait, à l'âge de 78 ans, un manuscrit devenu tout récemment, par les soins de la Maison Julliard, *Les dernières années du siècle*, une espèce de second testament.

Raymond Aron "spécule" sur ce qui attend notre monde au cours des seize prochaines années.

A la question "cardinale" de la "guerre impensable" qui hante l'Orwellienne année 1984, Raymond Aron répond ne pas y croire. "Je ne suis pas de ceux qui croient à la grande guerre livrée avec des armes nucléaires, au cours des années qui viennent", écrit-il.

La formule "guerre improbable, paix impossible" tant de fois rappelée, depuis 1947, dans des milliers de pages de livres, de magazines, de revues et de journaux (dont celles, pendant un temps, du SOLEIL) conservera toute sa validité.

Dans un livre achevé quelques semaines avant qu'il ne décède, l'an dernier, et tout récemment édité à Paris par la maison Julliard sous le titre "Les dernières années du siècle", Raymond Aron s'interroge sur ce que nous réservent les seize dernières années du second millénaire. Raymond Aron, dont on dit qu'il est celui qui s'est le moins trompé, doute qu'une grande guerre livrée avec des armes nucléaires ravage notre planète. La formule "Paix impossible, guerre improbable" caractérisera le monde qui s'en vient. René Beaudin parle du livre et de l'auteur.

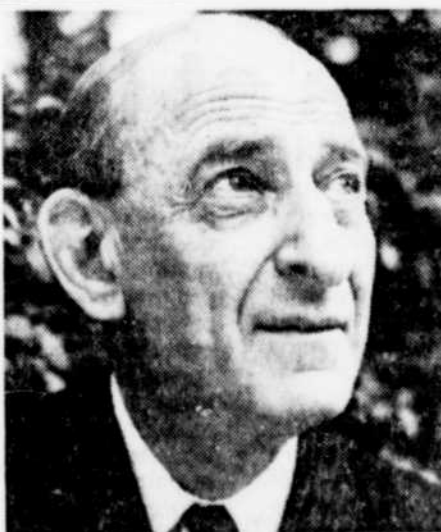
Certes, il l'écrit à la fin de ses *Mémoires*, mais plus sous forme d'acte de foi.

"Si je m'abandonnais à mes humeurs noires, je dirais que toutes les idées, toutes les causes pour lesquelles j'ai lutté apparaissent mises en péril au moment même où l'on m'accorde, rétrospectivement, que je n'avais pas tort dans la plupart de mes combats. Mais je ne veux pas céder au désespoir. Les régimes pour lesquels j'ai plaidé et dans lesquels certains ne voient plus qu'un camouflage de pouvoir, par essence arbitraire et violent, sont fragiles et turbulents; mais tant qu'ils resteront libres, ils garderont des ressources insoupçonnées. Nous continuerons de vivre longtemps, à l'ombre de l'apocalypse nucléaire, partagés entre la peur qu'inspirent les armes monstrueuses et l'espoir qu'éveillent les miracles de la science."

Dans *Les dernières années du siècle*, l'acte de foi est sous-tendu par une démonstration rigoureuse.

Les années décisives

Raymond Aron s'en prend au mythe des "années décisives" notamment colporté par ceux qui, voyant approcher l'an 2000, sont atteints d'une espèce de psychosé du



Raymond Aron, prophète de la droite éclairée.

chiffre rond.

Le mythe des "années décisives" se nourrit d'une vision pessimiste quant à l'avenir du régime soviétique. Selon cette vision, l'URSS serait essouffée, au bout de son rouleau. Son effort militaire actuel est maximal. L'équilibre stratégique des années 80 joue en sa faveur, mais cet avantage devrait se résorber graduellement à la suite du réarmement des pays occidentaux, notamment

des Etats-Unis.

Pessimisme quant au dynamisme et à l'avenir de leur pays, sentiment d'être avantagés par le rapport de forces existant, conscience que ce rapport de forces est éphémère, telles seraient les trois variables dont la combinaison, selon le mythe des "années décisives", constitue la plus forte incitation à la guerre qui puisse peser sur des dirigeants politiques et militaires, et dont ceux de l'URSS subiraient les pressions.

Les régimes pour lesquels plaide Raymond Aron "garderont peut-être des ressources insoupçonnées", note l'auteur des "dernières années du siècle", pourquoi en irait-il différemment du régime soviétique?

La réalité est plus complexe et l'histoire plus imaginative en fait que les théories et modèles des futurologues et "catastrophologues".

"La capacité de mener une course aux armements dépend moins du volume du produit national que du régime", peut-on lire dans *Les dernières années du siècle*. "Un régime de planification centrale, proche de l'économie de guerre, ne se heurte qu'à deux obstacles insurmontables: le refus de la population d'accepter une baisse supplémentaire de son niveau de vie, la stagnation du pro-

duit national faute des ressources nécessaires aux investissements."

Rien de tel pour les Etats-Unis, sur lesquels Raymond Aron s'interroge sur la capacité de soutenir pendant encore de nombreuses années le colossal effort de réarmement entrepris à la fin des années 70, plus particulièrement depuis l'avènement du gouvernement Reagan. Pour toutes sortes de raisons, il est aujourd'hui plus difficile au gouvernement de Washington d'augmenter le budget de guerre de 5 à 6 pour 100, qu'il ne l'était, en 1950, lors de la guerre de Corée, de passer de 3 1/2 à 10 pour 100.

Risque calculé

En spéculant sur 16 années d'histoire qui ne se sont pas encore produites, Raymond Aron prend un risque considérable.

"Peut-être prends-je ce risque parce que mon âge me protège de l'humiliation d'être démenti de mon vivant."

Et s'il le fait, c'est avec "modestie" et "précaution".

"La formule de Bainville: faites des prévisions, mais ne donnez jamais de date, me revient à l'esprit et m'incite à la prudence", écrit-il.

Peut-être est-ce cette formule qui explique que de tous les "spectateurs engagés" qui, de haut ou de loin, observent les choses de ce monde, Raymond Aron soit, semble-t-il, celui qui se soit le moins trompé.

- 1 — Raymond Aron, *Mémoires, 50 ans de réflexion politique*, Julliard, Paris, 1983, 778 pages.
- 2 — Raymond Aron, *Les dernières années du siècle*, Collection "Commentaire", Julliard, Paris, 1984, 248 pages.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athat

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Israël, une proie de la démocratie



par
Paul LACHANCE

Une semaine après les élections en Israël, on ne savait toujours pas, hier, de quoi sera fait le prochain gouvernement. Ni le Likoud du premier ministre Shamir, ni le Front travailliste de Shimon Peres, les deux principaux blocs parlementaires, n'avaient réussi à réunir suffisamment d'éléments de coalition pour obtenir la majorité.

Tant et si bien qu'au moment où Israël se retrouve peut-être au pire carrefour de sa courte histoire, à faire face à de très graves problèmes internes et externes, sa situation politique n'a jamais été confrontée à autant d'indécision. Jamais, depuis 1948, l'Etat d'Israël n'est apparu aussi dépendant de factions minoritaires dont l'intervention risque de compromettre le processus décisionnel.

Pareille situation tient à bien des facteurs. De façon indirecte, les Etats-Unis ont contribué à créer cette impasse qui ne peut que compliquer leurs efforts pour apporter la paix au Moyen-Orient. Mais il est ironique de devoir constater qu'elle découle d'une théorie politique fort bien intentionnée.

Israël est en somme victime d'un système politique qui recherchait la perfection en démocratie et qui visait à protéger ses minorités. Celui d'une démocratie parlementaire unique n'ayant aucun équivalent ni en Europe, ni dans le Tiers-monde.

Ainsi, la Knesset (Parlement israélien, unicaméral) est le corps législatif investi de l'autorité suprême du peuple. Il est élu au scrutin proportionnel à l'échelon national pour quatre ans. Le pays tout entier ne forme qu'une seule circonscription qui élit 120 députés. Les candidats sont élus selon leur ordre de présentation sur les listes des différents partis.

• • •

Le système repose donc entièrement sur les partis. Au point que l'électeur ne met dans l'urne que le nom du parti pour lequel il vote. Cela permet évidemment une représentation fidèle de tous les courants d'opinion mais provoque inévitablement une multiplication des partis (26 pour 1984). Ainsi, aucun parti n'a jamais obtenu de majorité. Et la coalition gouvernementale est inévitable.

On conçoit dès lors comment une théorie politique parfaite peut avoir des résultats malheureux. A plus forte raison en Israël où l'opinion est fragmentée au point qu'elle ne permet pas de résoudre les problèmes et dissout toutes les chances d'entreprises visant la négociation avec les Etats voisins et, en conséquence, repousse toutes les possibilités de paix dans cette région perturbée du globe.

La nature des problèmes qui confrontent les dirigeants et la société d'Israël est d'une extrême complexité et plonge aux fondements mêmes de l'Etat hébreu. A plus forte raison est-il éminemment souhaitable que ces problèmes puissent se résoudre par des mécanismes qui en facilitent la solution. Ce n'est certes pas le cas du système israélien.

On parle plus que jamais d'un gouvernement d'union nationale entre le Likoud et le Front travailliste. Il semble y avoir les obstacles majeurs que l'on comprend à cette réalisation qui, pourtant, s'avère idéale dans les circonstances. Surtout et primordialement pour inciter les législateurs israéliens à envisager une réforme en profondeur de leur système électoral permettant d'atteindre à une majorité valable dans l'exercice du pouvoir.



L'élection du 4 septembre

Une fin de carrière

par Jacques Carl Morin
(collaboration spéciale)

Avocat de Québec, l'auteur s'intéresse aux petits travers qui rendent la vie électorale canadienne intéressante à plusieurs points de vue. Il entreprend aujourd'hui une série d'articles qui se poursuivra tout au long de la campagne en cours.

De 1949 à 1968, les électeurs des Iles-de-la-Madeleine ont leur propre député à la Chambre des communes. En 1966, à l'occasion du remaniement de la carte électorale, cette circonscription est éliminée et intégrée à celle de Bonaventure. Pour le dernier député des Iles-de-la-Madeleine, Maurice Sauvé, c'est le début de la fin de sa carrière politique.

Lors du déclenchement du scrutin de 1968, Sauvé occupe le siège des Iles-de-la-Madeleine depuis 1962; il est également ministre des Forêts dans le cabinet Trudeau. Pour demeurer député, il doit chercher à se faire élire ailleurs. Il convoite le comté d'Outremont, un bastion libéral, mais les hautes autorités du Parti libéral du Canada ne l'invitent pas à s'y présenter. Certains n'ont pas oublié qu'au congrès de direction d'avril 1968, il avait appuyé le ministre Paul Martin.

Sauvé décide alors de

soumettre sa candidature aux militants de Gamelin, une circonscription électorale nouvellement créée dans l'est de l'île de Montréal. L'assemblée d'investiture a lieu le 30 mai à l'école Edouard-Murphy; elle dure près de 4 heures. Monsieur le ministre recueille 146 voix contre 179 à Arthur Portelance qui devient ainsi le candidat officiel. Il affrontera le notaire Marcel Faribault, le "lieutenant" québécois de Robert Stanfield et le néo-démocrate Denis Lazure, ci-devant ministre délégué aux citoyens dans le cabinet Lévesque.

Sauvé attribua sa défaite à deux facteurs principaux: premièrement, Portelance est un homme du comté qui s'est consacré à l'action libérale depuis plusieurs années; en second lieu, les militants de Gamelin ont préféré un candidat du comté plutôt qu'un ministre, convaincus qu'une fois député il pourra s'occuper davantage des électeurs.

Après cet échec, Sauvé songea un instant à quitter la vie politique. Puis, il se mit en quête d'un comté. On lui offrit Saint-Hyacinthe représenté depuis 1957 par un progressiste-conservateur, Théogène Ricard. On 1965,

Ricard l'avait emporté par 3,437 voix. Mais cette fois, la carte électorale qui modifie les limites de son comté lui serait moins favorable avec l'addition de Otterburn Park et Mont Saint-Hilaire. Effectivement, dans ces deux municipalités, Sauvé obtient une majorité supérieure à 1,800 voix. Mais ailleurs, la situation est différente. Dans la cité de Saint-Hyacinthe, Ricard devance son adversaire libéral par plus de 1,200 voix. En outre, la trentaine de petits villages et paroisses du comté appuient très majoritairement le député sortant. Finalement, Sauvé doit s'avouer vaincu par 788 voix. Il est le seul ministre du gouvernement libéral à subir la défaite au cours de ce scrutin. Ajoutons que le ministre Teillet ne réussit pas à obtenir l'investiture libérale dans Saint-Boniface au Manitoba. Pendant ce temps, l'obscur Arthur Portelance triomphait dans Gamelin; les Faribault et Lazure perdaient leur dépôt... Jusqu'à sa nomination au Bureau canadien de la sécurité aérienne par le premier ministre Turner, Portelance occupait encore son siège de député à Ottawa.

Quant à Maurice Sauvé, il est maintenant installé à Rideau Hall, avec sa femme, Jeanne Sauvé, gouverneur général.

revue de presse Vivent les Jeux

"L'humanité"

(communiste) estime que "la passion pour les Jeux olympiques (...) est certes chauffée à blanc par ce goût de l'événement, de la superproduction, qui marque notre époque et que d'aucuns cultivent pas toujours pour des raisons innocentes. L'absence de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes à Los Angeles est d'autant plus regrettable. (...) Les Jeux cependant ont lieu. Nous les saluons comme ils le méritent, comme une grande manifestation sportive et pacifique".

Selon "Le Figaro" (droite), "dès l'antiquité, les Jeux olympiques portaient en eux des défauts que nous leur reprochons aujourd'hui: antagonisme politique exagéré entre des cités rivales, influence de l'argent, corruption et fraude. (...) On peut se demander quelle raison impérieuse a pu déterminer l'Union soviétique à une abstention qui ne lui était même pas demandée."

"Le Quotidien" (opposition) remarque que "encore une fois, les Jeux s'ouvrent dans la crainte, dans la peur. Encore une fois, l'olympisme est menacé sur ses bases. (...) Les Jeux olympiques sont devenus l'arène de ce qu'ils devraient faire oublier: la lutte des nations et des races. (...) Vivons-nous les derniers Jeux olympiques?"

"Que la fête commence", titre "Le Matin" (socialisant) qui poursuit: "l'événement n'est pas banal: ces jeux sont les premiers de l'histoire à échapper à tout contrôle municipal, régional et même gouvernemental. (...) Des jeux placés sous le signe de la restriction, de l'économie et de l'efficacité. A force de rogner sur tous les budgets, le comité d'organisation a accouché d'une entreprise aux dimensions humaines, éclairée aux quatre coins d'une ville tentaculaire, qui n'aura finalement pas grand-chose à voir avec les shows démesurés de Munich, Montréal ou Moscou par exemple."

Enfin, "L'Equipe" (sports) estime que "la vie doit continuer (...) et tant pis pour ceux qui ne sont pas venus honorer de leur présence les compétitions qui commenceront demain. Efforçons-nous de les oublier provisoirement, sans les accabler: ils se sont punis eux-mêmes et se sont faits leurs propres bourreaux. Jusqu'à présent ils vivaient pour la flamme olympique. Ils connaissent désormais l'enfer de l'absence."

mot à mot

Les sciences, les filles et les minorités

par le Conseil des sciences du Canada

Sous le titre "À l'école des sciences", le Conseil des sciences du Canada a publié ce printemps un bilan de cet enseignement au pays. Il entreprend maintenant une série de rencontres pour discuter des conclusions de ce rapport dont nous vous présentons un extrait.

Nous avons souligné l'importance d'un enseignement des sciences accessible à tous, et adapté aux besoins de tous. Même s'il ne se pose pas officiellement d'obstacle à cet enseignement dans les écoles primaires et secondaires du Canada, nous croyons que certains groupes d'élèves ne reçoivent pas un enseignement de haute qualité.

Les jeunes enfants sont naturellement curieux du monde qui les entoure; il est donc facile de leur enseigner les sciences. De plus, s'ils les apprennent très tôt,

ils en perçoivent mieux l'importance. La qualité de cet enseignement au niveau primaire est donc tout à fait cruciale. Malheureusement, c'est à ce niveau qu'apparaissent les plus grandes lacunes. Les données recueillies lors de chacune des conférences délibératives provinciales conduisent toujours à la même conclusion: dans les écoles primaires canadiennes, on enseigne très peu les sciences et, bien souvent, on ne les enseigne pas du tout.

Les données recueillies lors de l'enquête donnent quelque idée des difficultés rencontrées sur ce plan. Seulement trois enseignants du primaire sur cinq veulent continuer à enseigner les sciences. Presque les trois quarts des institutrices et institutrices n'ont pas reçu de formation scientifique à l'université, et plus de la moitié n'y ont pas fait de mathématiques. Une seule classe seulement sur cinq, au niveau

primaire, possède les installations et l'appareillage nécessaires à l'enseignement des sciences. Ainsi, au niveau primaire du moins, de nombreux écoliers canadiens ne reçoivent pas une formation scientifique suffisante. Le conseil déplore vivement cet état de choses.

Le peu d'accent donné aux sciences au niveau primaire complique aussi un autre problème: la tendance des filles à se dispenser de cours de sciences, surtout de sciences physiques, dès qu'elles en ont la possibilité. Peut-être croient-elles que les sciences ne sont pas faites pour elles, parce que les institutrices, qui forment la presque totalité du personnel enseignant, n'accordent pas la priorité à ces disciplines. La proportion des jeunes filles inscrites aux cours de sciences de niveau secondaire est clairement inférieure à celle des garçons. En conséquence, peu de femmes de sciences oeuvrent

dans l'enseignement, dans l'industrie ou dans le secteur public du Canada. A cause de leur situation très minoritaire dans les professions scientifiques, elles ne participent que rarement à la prise des décisions concernant l'orientation ou le rythme de l'évolution technologique. Dans un monde largement façonné par les sciences et la technologie, notre pays ne peut plus négliger la trop faible proportion des filles dans les classes de sciences du niveau secondaire.

Certains persistent à invoquer des facteurs génétiques pour expliquer la différence d'orientation intellectuelle entre garçons et filles, laquelle empêche les filles d'exceller dans les sciences. Bien que cette théorie ne soit pas étayée par des preuves convaincantes, elle a reçu tant de publicité qu'elle peut avoir influencé les parents et les enseignants. Cependant, le Conseil des sciences estime que

cette théorie n'explique nullement le grand écart entre la proportion des garçons et celle des filles.

Selon lui, il est probable que les attitudes de la société en sont responsables. Les valeurs culturelles et morales transmises par les parents à leurs filles, dès leur tendre enfance, semblent les détourner des sciences et de la technologie. Des habitudes enracinées, comme de donner des jeux de construction aux garçons et des poupées aux filles, viennent renforcer cette attitude; le système scolaire prend ensuite la relève. Au cours des années, les parents, les enseignants, les conseillers en orientation, les concepteurs de programmes d'études et les décideurs détournent, sans s'en rendre compte, les jeunes filles des études en sciences et en technologie et, par conséquent, des carrières en ces domaines.

L'étude a mis en évidence la

difficulté de fournir une formation scientifique de qualité aux élèves francophones de nombreuses régions du pays. Vouloir enseigner réellement les sciences en français à l'extérieur du Québec, c'est donner dans l'héroïsme. Les minorités francophones des autres provinces font face à d'énormes difficultés lorsqu'il s'agit d'obtenir le matériel didactique scientifique qui est nécessaire en français et de recruter des professeurs francophones. (De plus, la popularité des programmes d'immersion accroît la demande de classes en français au niveau primaire et donc d'instituteurs formés aux sciences, et la pénurie affecte ainsi une fraction toujours croissante de la clientèle scolaire). Le conseil déplore cette absence de ressources qui empêche les élèves de la minorité francophone de bénéficier d'un enseignement des sciences de qualité tout au long de leur scolarité.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.



Ah! la Grande-Allée!

Le défilé militaire — ou défilé des Québécois en uniforme, comme préfèrent l'appeler les dirigeants de l'Armée canadienne — sur la Grande-Allée, le dimanche 29 juillet dernier, m'a rappelé des souvenirs nostalgiques de mon enfance passée sur la Grande-Allée, au temps de la Deuxième Guerre mondiale. Non pas que je sois militariste, mais ces parades de marins, d'aviateurs, de soldats, de CWACS (femmes en uniforme) avaient de quoi stimuler l'imagination des jeunes de cette époque. J'entends encore résonner les bruits de leurs pas cadencés sur la chaussée devant notre maison, en face de l'église Saint-Coeur-de-Marie.

Parmi les autres images que j'ai conservées de la Grande-Allée, il y a celle des Covefields (casernes situées derrière le Manège militaire) où l'on gardait des prisonniers allemands; ils n'avaient pas l'air aussi méchants que les médias le laissaient entendre. Celle de cet immense panneau publicitaire représentant une marmite d'eau bouillante (en face du Manège) au-dessus de laquelle était suspendu à une corde Adolphe Hitler, invitant les passants à souscrire aux emprunts de la victoire. Celle des deux conférences militaires de Québec (en 1943 et en 1944), où, du perron de notre maison, nous pouvions saluer au passage, dans leur voiture découverte, les grands chefs d'Etat du monde libre: Roosevelt, Churchill et Mackenzie King. Celle du drapeau à croix gammée flottant sur le Manège militaire, pendant que s'affairaient tout autour des soldats allemands armés; mais, rassurez-vous, il s'agissait du tournage d'un film d'espionnage américain, au titre français: "13, rue Madeleine". J'ai bien failli mordre à l'hameçon, tellement les personnages semblaient réels.

A cette époque, ma distraction préférée et celle de mes amis consistait à remonter la Grande-Allée jusqu'à la terrasse Dufferin, pour assister aux concerts populaires donnés par la fanfare du 22e Régiment, sous la direction d'Edwin Bélanger; ce furent mes premières initiations

à la belle musique, non seulement militaire mais aussi classique, populaire et folklorique.

Fort heureusement, mes souvenirs de la Grande-Allée ne se résument pas à des événements militaires. Comment oublier, par exemple, les solennelles et imposantes parades de la Saint-Jean-Baptiste; les joyeuses promenades en "char observatoire" (tramway découvert qui offrait une vue splendide sur Québec); les jeux de cache-cache sur les toits, où mes amis et moi prenions un malin plaisir à épier l'ancien premier ministre Taschereau dans son salon; les guerres simulées entre Indiens et cowboys dans les ruelles; la construction de forts de neige, de glissoires de glace; les parties de balle-molle, de hockey, les descentes en ski sur les Plaines d'Abraham; les promenades en chaloupe dans le réservoir d'eau de la ville de Québec, sous les Plaines d'Abraham; mon premier combat de boxe contre Jean Lapointe (le futur imitateur et chanteur que tout le monde connaît), ami d'enfance de ma soeur aînée et notre proche voisin sur la Grande-Allée; le passage des magnifiques paquebots tout blancs du Pacifique Canadien (Empress of Britain, Empress of Scotland, etc.) sur le Saint-Laurent, que nous contemplions du haut des Plaines, et qui développèrent chez l'enfant à l'imagination fertile que j'étais l'attrait du grand large; mes fréquentes visites au télescope — malheureusement disparu — de la tour Martello, où j'ai acquis mes premières notions d'astronomie.

Adolescent, pour me faire un peu d'argent de poche, j'avais pris l'habitude de vendre des abonnements de Sélection à domicile. Ce fut pour moi l'occasion de faire plus ample connaissance avec les voisins et les gens du quartier, dont le premier ministre du Canada d'alors, le Très Honorable Louis Saint-Laurent, l'ancien premier ministre du Québec, l'Honorable Louis-Alexandre Taschereau, le ministre des Finances du Québec et futur lieutenant-gouverneur, Onézime Gagnon, Lady Lan-

gelière, épouse de l'ancien lieutenant-gouverneur Sir François Langelier, un grand nombre de juges, d'avocats, de médecins, d'écrivains (dont Gabrielle Roy), etc. Ce qui me donna un jour l'idée de leur demander leurs autographes; un captivité passetemps qui m'amena, par la suite, à rencontrer toute une pléiade de grands personnages du monde entier et à élargir mes horizons.

Mais il n'y avait pas que des gens illustres et des aristocrates qui habitaient la Grande-Allée; plusieurs de mes amis appartenaient à des familles modestes, qui réussissaient à boucler leur budget en louant des chambres aux touristes. A notre âge, les préjugés sociaux, raciaux et religieux, ça n'existait pas.

Il y a plus d'un quart de siècle que nous avons quitté la Grande-Allée pour la rive-sud. Mon attachement n'a pas diminué pour autant. Il m'arrive assez souvent d'y retourner, question de me retremper aux sources. Malheureusement, plusieurs belles maisons de notre époque ont disparu sous le pic des démolisseurs, pour faire place à d'horribles mastodontes, tels que l'hôtel Le Concorde, des édifices du gouvernement, des condominiums, etc.

Ce qui est encore plus triste, c'est de constater que le coeur de la Grande-Allée a cessé de battre. Certes, il y existe une activité diurne et nocturne intense, grâce surtout à ses cafés-terrasses. Mais la vie familiale est quasi inexistant, les résidents ont fui en banlieue. La Grande-Allée est devenue une rue-musée, un nid à touristes, un Champs-Élysées en miniature. Peut-être est-ce là sa vocation. Une mince consolation: le quartier et la maison où j'ai grandi (il s'agit du bloc Frontenac, dont la photo apparaît sur la page couverture du récent ouvrage de Danielle Blanchet: **Découvrir la Grande-Allée**, encore en parfait état de conservation, appartient à une zone protégée, par conséquent à l'abri des spéculateurs voraces et sans scrupules.

Raymond Dionne
Saint-Romuald

Limoilou veut le pape

(Lettre adressée à Mgr Marc Leclerc, Archevêché de Québec).

Je m'adresse à vous, Monseigneur, parce que vous êtes en charge de l'organisation de la visite papale. En effet, vous accompagnez Mgr Vachon lors de sa conférence de presse, fin janvier, quand il nous a révélé la bonne nouvelle que le Saint-Père après être descendu à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette mettrait pied à terre (façon de dire) à Stadacona, pour voir la "Grande Hermine" remplie de confirmés de l'année et longer la Saint-Charles dans le parc Cartier-Brébeuf (fondateur et Jésuite martyr) jusqu'à la croix de Jacques-Cartier. Normalement sa papemobile devrait alors l'amener à la 1ère Avenue coin 10e Rue.

Or, là, d'après moi, il devrait remonter la 1ère Avenue pour saluer Notre-Dame-de-Roc-Ama-dour, dont la statue est toute

dorée en neuf et entourée de fleurs (coin 13e Rue). Elle semble indiquer que son sanctuaire est là, à côté, dans la crypte de l'église de Saint-François-d'Assise à deux pas d'elle. Il devrait remonter la 1ère Avenue, dis-je, jusqu'à la 18e Rue pour bénir dans le coin gauche Ste-Claire d'Assise et admirer les hauteurs de Charlesbourg. Sur ou dans la 18e Rue, il toucherait St-Albert-le-Grand et devrait tourner à la 3e Avenue pour la descendre. Quand j'en ai parlé à mon curé (l'abbé Donat Paquet, St-Esprit), il a échappé un mot: 4e Avenue. A bien y penser, il a raison. Le pape devrait continuer sur la 18e Rue jusqu'à la 4e Avenue pour bénir dans le coin gauche Saint-Paul-Apôtre et tomber par la 4e Avenue en plein St-Fidèle. Il passerait devant l'église située entre la 13e et la 12e Rue. A partir de la 10e Rue, il aurait à sa droite un petit bout de Saint-Esprit dont il verrait le clocher par en arrière. Puis il arriverait dans la paroisse-mère Saint-Charles dont il verrait très bien la façade puisqu'elle touche la 5e Rue. Ensuite, il lui faudrait emprunter une voie qui le conduirait au "Vieux-Port" site de nos fêtes estivales. Là, il aurait une vue splendide de l'imposant Cap Diamant (sans parler

du Saint-Laurent). Le roc impressionne par sa hauteur sans compter qu'il est surmonté par le Château. Puis il pourrait voir Place Royale, la petite église de Notre-Dame-des-Victoires pour monter (je ne sais par quel chemin) admirer le petit Parc Montmorency et le monument de Mgr de Laval (dire que ce terrain appartenait à Mgr de Saint-Vallier qui l'a cédé pour en faire un parc) pour déboucher à Place d'Armes. Là il verrait de loin le monument de Champlain et de plus près le Château. En tournant à droite il se trouverait devant l'Hôtel de Ville d'un côté et la Basilique de l'autre où il doit descendre pour se recueillir sur le tombeau de Mgr de Laval. Puis il pourrait passer dans l'historique rue Buade (Louis de Buade, comte de Frontenac) pour se rendre à l'Archevêché où il doit dîner et se reposer.

Suzanne Latour
Québec

J'aime le pape

Jean-Paul II n'est pas seulement le digne successeur de Saint-Pierre et le représentant du Christ sur terre, mais aussi un génie remarquable au service du Seigneur. Sa biographie nous révèle combien il est magnifiquement doué dans tous les domaines, pour ne signaler ici les arts et les lettres. Entre autres: poète, philosophe, théologien, acteur, grand sportif et polyglotte, sans omettre un écrivain d'une qualité exceptionnelle... En somme, un pape fort sympathique et au coeur large pour accueillir tous les peuples du monde...

Oui, bientôt il sera parmi nous avec son sourire éblouissant, ses bras accueillants et toute sa personnalité humaine illuminée par des trésors divins. C'est un des plus magnifiques cadeaux de la providence qui nous est donné de recevoir au Canada la visite du chef de l'Eglise catholique, ce pape qui sème partout sur son passage le parfum envivant de son âme sensible et ardente pour faire comprendre à tous la valeur extraordinaire de la fraternité humaine et chrétienne... et disons-lui tous ensemble combien nous l'aimons et combien il nous est extrêmement sympathique pour tout ce qu'il représente de grand et de sublime pour chacun de nous, et que sa bénédiction nous apporte un précieux réconfort et des grâces spirituelles et temporelles.

Sylvie Francoeur
Québec

Mauvais souvenir

Le christianisme, et plus spécifiquement le catholicisme, semble être le grand intouchable de notre société. Et pourtant, une telle religion n'a pas pu faire pour rendre cette même société irrespirable et invivable. Mais on oublie vite, et on se retrouve à l'ère post-conciliaire, là où "tout le monde il est beau, il est gentil". Comment expliquer cette espèce d'unanimité qui se manifeste par exemple dans nos journaux? On accepte bien quelques critiques de détail, sur les coûts de la prochaine visite du pape, ou sur le célibat des prêtres, mais pas moyen de lire nulle part une critique le moindrement profonde du christianisme. Il est vrai que la religion, avec la politique, suscite les sentiments les plus vifs, et pour cette raison on préfère tenir les objets de litige sous le boisseau. En fait, je ne réussis pas à m'expliquer cette espèce de "lâcheté" des journaux vis-à-vis une contestation radicale de la religion. Bien sûr, les journaux doivent refléter l'opinion de leurs lecteurs et ne pas trop heurter celle-ci, telle est la loi de la cote d'écoute. Mais j'ai de la difficulté à croire que cela manifeste bien l'état d'esprit de la population québécoise. Il est vrai que les racines du catholicisme restent profondes, mais pour beaucoup, pour presque toute une génération en fait, celle qui a connu la révolution tranquille et la déchristianisation concomitante, le catholicisme ne représente que de mauvais souvenirs. Comment se fait-il qu'on entende si peu d'échos de cette totale désaffection?

Pierre Bertrand
Montréal

Parlez, M. Biron!

Attendu que madame la déléguée générale du Québec à Paris, Louise Beaudoin Dorlot, a déclaré que le Saint-Père "n'était que très peu au fait des actualités de notre monde":

Considérant que cette affirmation faite par un représentant du peuple québécois ne correspond pas à la pensée profonde et sincère des Chevaliers de Colomb;

Considérant que cette déclaration est susceptible de jeter discrédit sur la valeur même de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II;

Considérant qu'un membre de notre Assemblée, de par les postes importants et de prestige qu'il a occupés dans le mouvement Chevalier de Colomb, devrait s'insurger contre une telle déclaration;

Il est résolu que l'Assemblée Abbé François Pilote demande à l'un de ses membres, monsieur Rodrigue Biron, d'informer officiellement les Québécois, i.e. les hommes et les femmes du Québec, que notre Assemblée voue une confiance complète, inébranlable et sans retenue à l'endroit de la clairvoyance, les connaissances et le jugement de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

Jean-Louis Béland
St-Patrice-de-Beaurivage

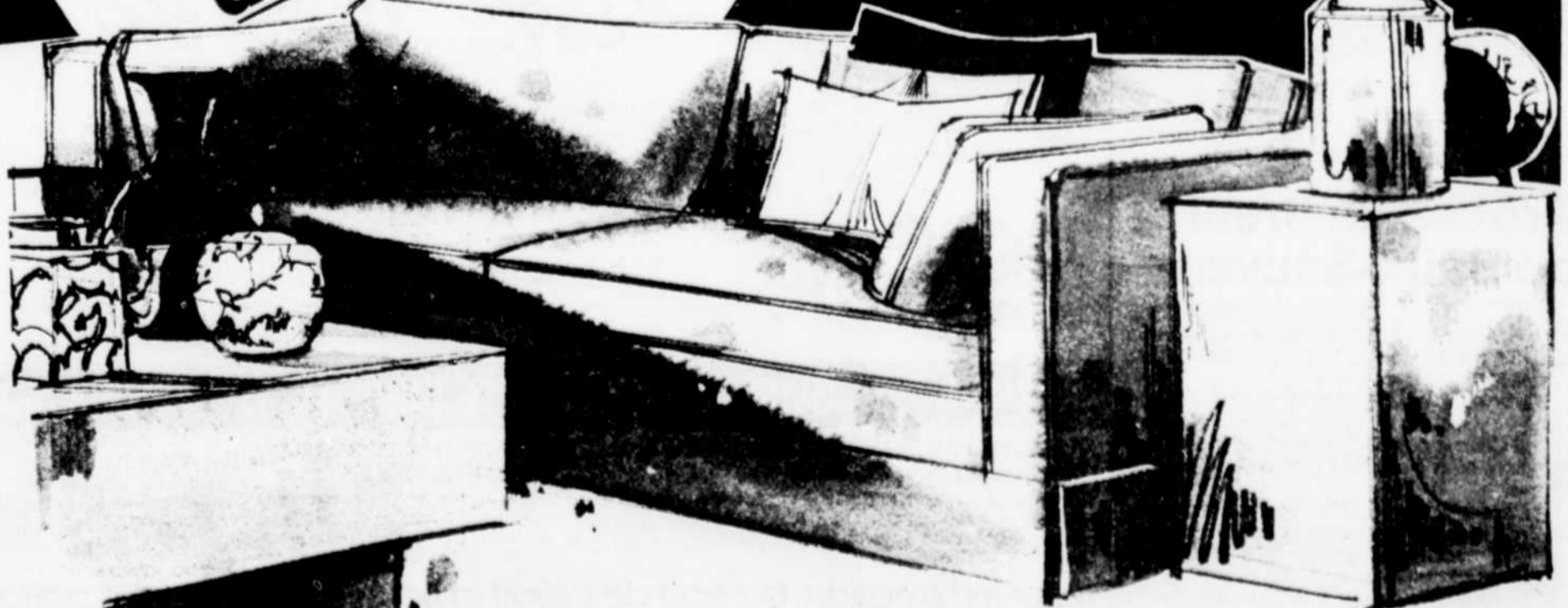
J'ai acheté
une belle collection
de livres anciens.
Une aubaine!
Parce que...

**MOI, JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES JOURS!**



**VENTE
AU POINT**
Vente annuelle
d'échantillons
de plancher

CHAMBRE A COUCHER
CUISSINE
SALON



**La collection St-Gelais, un choix,
un confort que vous apprécierez
quotidiennement**



**YVON ST-GELAIS
MEUBLES**

1010, boul. des Capucins

"Un grand magasin" **525-4671**

FAITS DIVERS

Caution refusée à une jeune femme

par **Lucien LATULIPPE**
 Tout cautionnement a été refusé, hier, à Diane Gélinas, âgée de 34 ans, qui est accusée de tentative de meurtre sur la personne de Pierre Bouchard, âgé de 39 ans. La décision a été rendue par le juge Marc Choquette et la jeune femme a vu son enquête préliminaire fixée à mardi de la semaine prochaine.

L'enquête policière menée par le détective Lemieux, de la police de Lévis, révèle que l'accusation fait suite à un incident survenu samedi soir, au 42 rue Saint-Laurent où habitaient les deux concubins.

À la suite d'une discussion, M. Bouchard aurait été blessé à l'épaule gauche d'un coup de couteau, genre jack knife ou poignard à lame éjectante. Bien que la blessure ne semble pas grave, M. Bouchard a dû être soumis à une intervention chirurgicale, hier, et il n'a pu être interrogé pour les fins de l'enquête.

Décès de l'ex-chef André Simard

M. André Simard, ex-chef de division de la brigade des incendies de Québec, est décédé subitement samedi. Il était âgé de 59 ans et il avait pris sa retraite, le 1er décembre, après 36 ans au service de la ville de Québec. Selon l'abbé Louis Paire, M. Simard a senti un malaise à la poitrine, vers 14h et son épouse, née Louise Levesque, l'a conduit à l'hôpital Saint-François d'Assise. Il s'est évanoui peu après son arrivée à l'hôpital. Les médecins ont tout fait pour le ranimer, mais ce fut peine perdue. Outre son épouse, M. Simard laisse trois filles. Ses funérailles auront lieu en l'église

Saint-Albert-le-Grand, demain à 15h. La dépouille mortelle n'est pas exposée. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie religieuse.

Cadavre découvert

Une paire de boîtes de motoneigiste et un porte-monnaie sans papier d'identité, mais contenant de l'argent, c'est tout ce que la Sûreté du Québec a en main pour tenter de mettre un nom sur le cadavre humain trouvé, samedi, dans le rang Saint-Antoine de Saint-Hilarion de Charlevoix. Il ne reste que des ossements et le Dr Richard Authier doit effectuer des expertises pour en établir le sexe, mais il s'agit, croit-on, d'un homme. Le cadavre a été trouvé par hasard par un jeune homme dans un boisé sur la ferme de son père. Cet inconnu serait mort depuis un certain temps et les bêtes sauvages en auraient mangé la chair.

Vandalisme au Capitole

L'ancien cinéma Capitole de Québec est l'objet de vandalisme depuis un certain temps et bien qu'il ait été barricadé, il a de nouveau reçu la visite d'intrus, en fin de semaine. Le propriétaire a alerté les policiers de Québec, vers 13h hier. Les vandales seraient entrés en brisant ou en arrachant un barreau en métal. Selon la police, des vitraux et des lustres de valeur ont été fracassés. Un orque à tuyaux dont la fabrication remonte à 50 ans aurait aussi été détruit. Bien d'autres objets ont été la cible des vandales. De l'eau s'est également répandue dans l'ancien théâtre qui doit être révalorisé avec la contribution du ministère des Affaires culturelles du Québec. Les pertes seraient inestimables.

Double drame à Chicoutimi

par **Lucien LATULIPPE**

Un meurtre qui aurait été suivi d'un suicide fait l'objet d'une enquête de la part de la Sûreté du Québec à Chicoutimi. Les victimes sont Anne Larouche, âgée de 24 ans, de Saint-Coeur-de-Marie, au Lac-Saint-Jean, et Sylvain Fleury, âgé de 32 ans, du même endroit. Les deux corps ont été transportés à l'Institut médico-légal de Québec, hier, pour fin d'autopsie que devait pratiquer, aujourd'hui, le Dr Richard Authier.

Le double drame s'est déroulé avant-hier soir. Le poste de la SQ a été informé, vers 21h30, que Mlle Larouche venait d'être abattue de deux coups de feu comme elle descendait d'une auto près de son domicile.

La SQ ajoute que l'enquête avait mené des agents chez M. Fleury, environ une heure plus tard, et qu'il l'avait trouvé sans vie.

D'autre part, l'enquête a établi que Mlle Larouche et M. Fleury se connaissaient et que Mlle Larouche avait rompu leurs relations, il y a quelque temps. M. Fleury aurait mal accepté cette rupture.

Par ailleurs, le Dr Authier doit se pencher, dès qu'il aura quelques instants, sur un pied humain que lui a expédié, la semaine dernière, un corps policier du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Procès du tireur de Saint-Sauveur

(PC) — Le procès de Jean-Claude Nadeau, accusé d'avoir tiré des coups de feu dans le quartier Saint-Sauveur, le 9 mai dernier, s'est ouvert hier à Québec.

L'homme âgé de 39 ans aurait déchargé son arme en direction de trois passants sur le boulevard Charest pour ensuite se réfugier dans son logement où il était resté barricadé pendant 24 heures.

L'accusé s'est vu refuser toute liberté provisoire à la suite d'un examen psychiatrique.

Son procès a été ajourné pour permettre à un second psychiatre de venir témoigner. La fusillade était survenue au lendemain des tragiques événements de l'hôtel du parlement.

Corps identifié

Le corps de femme qui a été trouvé dans la rivière Saint-Charles, samedi, a été identifié. Il s'agit de celui d'une jeune fille qui avait été rapportée disparue, il y a deux semaines. La police de Québec fait enquête.

Motocycliste blessé

Un motocycliste de Charlesbourg a subi des blessures graves, hier soir, lors d'une collision avec une auto au croisement de la rue Isaac-Bédard et du boulevard Henri-Bourassa. Jacques Roy, âgé de 26 ans et domicilié dans la rue Mozzelle, a été dirigé vers l'hôpital Saint-François-d'Assise. Selon la police de Charlesbourg, le jeune homme aurait subi des fractures aux deux jambes, en plus de contusions un peu partout et de lésions internes.



Un sourire de satisfaction

Dave Farmer, âgé de 30 ans, de Kelowna, en Colombie-Britannique, sourit après avoir réussi à traverser le Canada à motocyclette pour ramasser des fonds pour l'Association de paralysie cérébrale du Canada. Farmer, qui est paralysé du côté droit à cause de cette maladie, avait quitté Victoria le 28 juin. Il a amassé \$3,000 environ.

Une querelle qui a mal tourné, à l'Ancienne-Lorette

par **Michel TRUCHON**

Un Québécois âgé de 29 ans a succombé à une hémorragie après avoir subi une profonde entaille à la gorge à la suite d'une querelle avec une amie, samedi après-midi, à l'Ancienne-Lorette.

Cette affaire, qui au départ ressemblait à un homicide, pourrait finalement n'être qu'un malheureux accident. Le coroner du district judiciaire de Québec, qui a libéré hier sous cautionnement la femme détenue comme témoin important depuis samedi, tiendra une enquête publique le 27 août.

La victime a été identifiée, hier, comme étant Jean-Yves Lirette, du boulevard Charest ouest à Québec.

La femme qui doit revenir devant le coroner dans un mois est Mme Micheline Poulin, âgée de 44 ans, de Duberger. Son avocat, Me Alain Morand, a expliqué, hier, au coroner que le drame était survenu après qu'elle eut été malmenée par Lirette et que pour se défendre, elle l'avait poussé.

La querelle s'est déroulée à l'extérieur d'une maison d'appartements de la rue Saint-Paul, à l'Ancienne-Lorette, vers 15h50 samedi. Dans la bousculade, le couple est tombé dans une petite pente et la bouteille de gin que l'un des deux tenait s'est brisée dans la chute. C'est à ce moment que Jean-Yves Lirette aurait subi une profonde entaille à la gorge.

Cette version n'a pas été contredite par le procureur de la couronne, Me André Plante.

La victime a été conduite de toute urgence à l'hôpital par les policiers de l'Ancienne-Lorette,

mais l'on ne put que constater le décès.

L'enquête dans cette affaire est menée par les agents du bureau des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Mort suspecte

Par ailleurs, la SQ poursuit ses recherches relativement à la mort d'un jeune homme de 29 ans trouvé dans sa baignoire, dimanche matin, à son appartement du 98 de la rue Turcotte, à Vanier.

Le corps, reposant la tête hors de l'eau, ne portait aucune marque de violence.

Avant de tirer des conclusions, les enquêteurs préfèrent attendre les résultats de l'autopsie et des examens de toxicologie.

Toujours recherché

De leur côté, les policiers de la Sûreté du Québec tentent toujours de retrouver le corps d'un homme tombé dans le fleuve, dimanche après-midi, au large de la pointe de Sainte-Pétronille à l'île d'Orléans.

L'identité de la victime ne pouvait être dévoilée tant que la mort n'aurait pas été confirmée. Selon un occupant de l'embarcation de ce citoyen de Saint-Louis de Pintendre, l'homme âgé de 40 ans serait tombé à l'eau au moment où il essayait d'enlever les herbes coincées dans l'hélice du moteur hors bord de son petit yacht de 4 mètres. Il ne portait pas de veste de sauvetage.

Il a coulé à pic à un endroit où le courant est très fort. Les plongeurs de la SQ n'ont pas été capables de fouiller à cet endroit, justement à cause de la violence du courant. L'accident a été signalé vers 20h dimanche.

LA BAIE

Remarquez nos prix sur le Beautyrest Anniversaire de Simmons!

| Ensemble matelas et sommier-tapissier | | |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Jumeau | Deux places | Queen |
| 639 ⁰⁰ l'ens. | 779 ⁰⁰ l'ens. | 899 ⁰⁰ l'ens. |
| Matelas ou sommier-tapissier (vendu séparément) | | |
| Jumeau | Deux places | Queen |
| 349 ⁰⁰ ch. | 399 ⁰⁰ ch. | 469 ⁰⁰ ch. |

Cadre sur roulettes. Ajustement pour lit jumeau à Queen.
 La Baie, ord. 36.95 **24⁰⁰** ch.

Vous aimez? Mais laissez-nous encore vous dire...
 Le matelas Beautyrest Anniversaire possède des ressorts individuellement ensachés qui épousent la forme du corps et donnent le support ferme désiré. Il est recouvert de damassé en polyester/rayonne dans les tons or, piqué dans une épaisse couche de mousse pour un confort encore plus grand. Quant au sommier rembourré assorti, il aide à prolonger la durée du matelas.
 En fait, plusieurs comparent le Beautyrest Anniversaire de Simmons au fameux modèle "Backcare III". Alors, ne manquez surtout pas cette opportunité, appelez ou venez, et voyez vous-même!
 Commandes téléphoniques: 627-5922, La Capitale et 627-5959, Place Laurier, Meubles, rayon 515. En vigueur jusqu'au 18 août.

la Baie

SURVOLEZ LE SITE DES ACTIVITÉS DE QUÉBEC 84

Faites un tour d'hélicoptère à partir de la Baie des Galeries de la Capitale!

Départs tous les jours jusqu'au 23 août. Billets en vente du lun au sam. au bureau de crédit de la Baie, La Capitale et Place Laurier. Le dim. billets en vente au site d'envoie, à l'extérieur de la Baie, La Capitale.

Participez à notre concours "Tour d'hélicoptère"!

Vous pourriez être l'un des 4 gagnants quotidiens d'un tour d'hélicoptère d'une valeur de \$25. Les tirages ont lieu à 14h (sauf le dim.) à nos bureaux de crédit. Règlements et formules de participation aux mêmes endroits.

Nombreux prix de présence à gagner!

Si votre nom est tiré au hasard et que vous réclamez votre prix au bureau de crédit dans les 15 min. suivant l'appel en magasin, vous obtiendrez, en plus d'un tour d'hélicoptère, un chèque-cadeau la Baie d'une valeur de \$10.

Pour information: bureau de crédit la Baie: 627-5922 La Capitale, 627-5959 Place Laurier.